

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC,

POUR

LES DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN

1878

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.



QUÉBEC:

1879

RAPPORT
DU
COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE
DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC,
POUR LES
DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1878.

A Son Honneur LUC LETELIER DE ST. JUST,

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

QU'IL PLAISE A VOTRE HONNEUR,

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Honneur, tel que prescrit par la loi, le compte-rendu des transactions faites dans mon département, durant l'année fiscale expirée le 30 Juin 1878.

TERRES DE LA COURONNE.

Durant la période comprise dans le présent rapport, 132,679 acres des Terres de la Couronne ont été vendus pour un montant total de \$52,550, sur lequel, y compris les arrérages sur d'anciennes ventes, \$47,614.38 ont été perçus. Il a été octroyé gratuitement, sur certains chemins de colonisation, 87 lots, contenant collectivement 7,962½ acres. La superficie des terrains arpentés était, le 1er Juillet 1878, de 6,196,011 acres.

TERRES DU CLERGÉ.

6,455 acres des Terres du Clergé ont été vendus, donnant un produit total de \$3,843.93 : il a été perçu sur ce montant, ainsi que sur les arrérages dus à compte d'anciennes ventes, la somme de \$6,097.74. La superficie de ces terres, restées vacantes le 30 Juin 1878, était de 177,834 acres.

BIENS DES JÉSUITES.

Les revenus provenant des Biens des Jésuites ont été de \$22,141.56, et les dépenses encourues pour leur administration se sont élevées à \$2,514.79.

DOMAINE DE LA COURONNE.

Le Domaine de la Couronne a donné un revenu de \$3,675.19, réparti comme suit:— lots de grève, \$3,488.50, et le Domaine proprement dit \$186.69. Frais d'administration : \$662.64.

SEIGNEURIE DE LAUZON.

La Seigneurie de Lauzon a produit \$7,528.29 de rentes et d'arrérages dont la collection a coûté \$1,215.41.

BOIS ET FORETS.

Les droits de coupe de bois, les rentes foncières et les primes de transferts, perçus depuis le 1er Juillet 1877 jusqu'au 30 Juin 1878, se sont élevés à \$351,323.16.

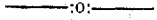
RECETTES TOTALES DU DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE..... \$447,825.84

Respectueusement soumis,

F. G. MARCHAND,

Commissaire des Terres de la Couronne.

TABLE DES APPENDICES.



APPENDICES.	PAGES.
1.—Liste des Officiers, Clercs et Messagers du Département.....	2
2.—Liste des Agents des Terres et des Bois de la Couronne, etc.....	4
3.—Liste spéciale des Agents do do	5
4.—Liste des Agents des Biens des Jésuites, de la Seigneurie de Lauzon, du Domaine de la Couronne et des Mines d'Or.....	6
5.—Etat du nombre d'acres vendus, etc., etc.....	7
6.—Etat du nombre d'acres vendus, etc., et aussi du nombre d'acres à vendre.....	8
7.—Etat des terres octroyées par Lettres Patentes	9
8.—Etat des recettes	10
9.—Etat des dépenses	11
10.—Etat des montants payés aux Gardes-forestiers.....	12
11.—Liste des Garde-chasse employés par le Département.....	13
12.—Arpentages	14
12a.—Tableau indiquant les diverses sommes payées durant l'année fiscale sur les arpentages complétés et les avances faites sur les arpentages non complétés.....	16
13.—Revenu des Bois et Forêts.....	18
14.—Etat général des Bois et Forêts.....	19
15.—Liste des Officiers et des Clercs employés aux différents bureaux de Cadastre.....	23
15a.—Etat indiquant les montants payés aux Géomètres, Clercs, Inspecteurs et Arpenteurs employés pour le Cadastre, etc., etc.....	24
16.—Etat indiquant le nombre des lettres reçues par le Département.....	26
17.—Etat démontrant le nombre d'instructions données aux Arpenteurs, etc.....	27
18.—Liste des Arpenteurs et Clercs surnuméraires employés dans le Département.....	28
19.—Etat montrant le nombre de lots inspectés et classifiés, etc.....	29
20.—Tableau indiquant les chemins de colonisation dans la Province de Québec, les noms et résidences des Agents, etc., etc.....	30
21.—Tableau montrant les noms des chemins de colonisation et le nom des Agents, etc.....	33
22.—Remarques sur les Gisements de Phosphate dans le canton de Templeton.....	34
22a.—Etat indiquant les principales mines de phosphate en opération, etc.....	36
23.—Rapport de H. J. J. Duchesnay, inspecteur des mines d'or.....	37
24.—Rapport du Directeur de Cadastre du District de Montréal.....	38
24a.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre du District de Montréal.....	39
25.—Rapport du Directeur de Cadastre du District de Québec.....	40
26.—Rapport du Directeur de Cadastre du District des Trois-Rivières.....	41
26a.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre du District des Trois-Rivières....	42
27.—Rapport du Directeur du Bureau de Cadastre de Montmagny.....	43
27a.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre du District de Montmagny.....	44
28.—Rapport du Directeur du Bureau de Cadastre de Terrebonne.....	45
28a.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre de Terrebonne.....	46
29.—Rapport du Directeur du Bureau de Cadastre de Hull.....	47
29a.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre de Hull.....	48
30.—Rapport du Directeur du Bureau de Cadastre de Beauharnois.....	49
30a.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre de Beauharnois.....	50
31.—Rapport du Directeur du Bureau de Cadastre de Joliette.....	51
31a.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre de Joliette.....	52

APPENDICES.	PAGES.
32.—Rapport du Directeur du Bureau de Cadastre de l'Assomption et Montcalm.....	53
32a.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre de l'Assomption et Montcalm.....	54
32b.—Rapport de F. M. Lachaine, inspecteur du Cadastre.....	55
32c.—Etat indiquant les Comtés, Villes, Paroisses, etc., cadastrés, le nombre de parcelles, etc., etc..	56
33.—Tableau général des opérations du Cadastre.....	58
33a.—Etat des vérifications effectuées dans les localités cadastrées, le nom des Arpenteurs qui ont effectué ces travaux, etc.....	62
34.—Rapport d'arpentage des Rivières Mistassibi, au Rat, et Assiemska, par P. H. Dumais, A.P. . .	63
35.—Extrait du rapport d'arpentage du canton Duquesne, par G. Garon, A.P.....	67
36.—Rapport de l'arpentage des cantons Garthby et Stratford, par M. C. Michaud, A.P.....	67
37.—Rapport de l'arpentage des cantons Dablon et Dequen, par P. H. Dumais, A.P.....	68
38.—Extrait du rapport de la vérification d'arpentage du canton de Aldfield, par B. Magrath, A.P.	69
39.—Extrait du rapport sur l'arpentage des lignes extérieures du canton Langelier, et la subdi- vision en lots d'un rang de chaque côté de la Rivière-Croché, etc.....	69
40.—Extrait du rapport de l'arpentage du canton Blake, par James Roney, A.P.....	72
41.—Mémoire sur les lois et règlements concernant les mines d'or dans la Province de Québec, etc., par L. L. Rivard.....	73
42.—Rapport de John Hume, inspecteur des Agencés.....	76
43.—Mémoire de L. L. Rivard, inspecteur des Mines d'Or.....	79

RAPPORT ANNUEL

DU

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

POUR

LES DOUZE MOIS FINISSANT LE 30 JUIN 1878.

APPENDICES

APPENDICE No. 1.

LISTE des Officiers, Clercs et Messagers du Département des Terres de la Couronne pour l'année expirée le 30 Juin 1878.

Divisions.	Noms.	Designation.	Date de la nomination.	Salaire.	Par qui nommé.	Remarques.
Arpentages.....	Hon. F. Langelier....	Commissaire	1878 Mars 7.....	\$ 3000	Gazette Officielle.....	
	E. E. Taché.....	Assistant-Commissaire	1869 Septembre 20.....	2400	Ordre en Conseil.....	
	Jos. Bouchette.....	Député Arpenteur-Général.	1818 Mars 18.....	2400	Sir T. C. Sherbrooke....	Mis à la retraite....
	E. T. Fletcher.....	Arpenteur, dessinateur et inspecteur d'arpentages.	1841 Décembre 21.....	1600	Arpent. général Parke...	
	G. G. Dunlevie.....	Arpenteur et dessinateur..	1852 Mars 22.....	1600	Commissaire des Terres.	
	Jules Taché.....	Dessinateur et arpenteur..	1868 Juin 6.....	1100	do	
	P. M. A. Genest.....	Dessinateur et arpenteur..	1872 Octobre 13.....	900	Ordre en Conseil.....	
	C. E. Gauvin.....	Dessinateur et arpenteur..	1876 Janvier 3.....	900	do	
	F. Chassé.....	Clerc.....	1855 Mai 28.....	1350	Commissaire des Terres.	
	T. Morkill.....	Clerc.....	1858 Avril 24.....	1450	do	
Ventes des terres.....	W. F. Collins.....	Chef de Section.....	1843 Août 7.....	1800	do	Mis à la retraite.
	W. E. Collins.....	Chef de section.....	1859 Novembre 28.....	1450	do	Remplaçant W. F. [Collins..
Section Ouest.....	L. Berthelot.....	Clerc, agissant Régistrateur	1861 Septembre 25.....	1200	do	
	Sam. Rinfret.....	Clerc.....	1876 Février 26.....	800	do	Décédé.

Bois et forêts.....	A. Paré	Surintendant.....	1867 Novembre 2.....	1450	Ordre en Conseil.....	
	Victor Dérome.....	Clerc.....	1873 Octobre 7.....	950	do.....	
.....	T. P. Morin	Clerc.....	1876 Février 26.....	600	do.....	
Comptes.....	J. V. Gâle	Comptable.....	1856 Septembre 11.....	1800	Commissaire des Terres.	
	I. E. Lepage.....	Clerc.....	1874 Janvier 7.....	950	Ordre en Conseil.....	
Ventes des terres.....	L. D. Lemoine.....	} Chefs de section.....	1858 Avril 22.....	1600	do.....	
	L. L. Rivard.....		1868 Juin 16.....	1800	do.....	
Section Est.....	D. C. Mackedic.....	Clerc.....	1860 Janvier 18.....	1350	Commissaire des Terres.	
	J. N. Proulx.....	Clerc.....	1873 Janvier 1.....	1050	Ordre en Conseil.....	
Régistrateur.....	Jules Faucher.....	Régistrateur.....	1878 Mai 31.....	1000	do.....	Remp. J. J. Prendergast, mis à la retraite
Concierge.....	J. Caron.....	Concierge.....	1876 Mai 23.....	525	Commissaire des Terres.	
Messenger.....	P. Cahill.....	Messenger.....	1856 Septembre 2.....	525	do.....	Mis à la retraite.
Do.....	C. Dumontier.....	do.....	1864 Mars 26.....	525	do.....	

Département des Terres de la Couronne,
 Québec, 30 Juin 1878.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 2.

LISTE des Agents des Terres et des Bois de la Couronne, etc., donnant le nom de l'agence, la résidence, le salaire annuel, la date de la nomination et le montant payé à chacun de ces officiers pour commission sur perceptions à compte des terres, pour l'année expirée le 30 Juin 1878.

Nom de l'agent.	Agence.	Résidence.	Salaire annuel.	Date de la nomination.	Commission pour l'année expirée le 30 juin 1878, sur perceptions à compte des terres.	REMARQUES.
			\$		\$ cts.	
Edmund Heath.....	Coulouge	Clarendon.....	800	13 août 1869.....	55 64	
Robert Farley.....	Gatineau.....	Hull.....	800	do	412 13	
J. A. Cameron.....	Petite Nation (partie de)	Thurso.....	800	16 avril 1875.....	89 64	
O. B. Kemp.....	Magog.....	Waterloo.....	400	13 août 1869.....	132 20	
C. Pattor.....	St. François	Robinson	600	27 mai 1878.....	171 94	
A. Gagnon.....	Arthabaska	Arthabaskaville..	800	13 août 1869.....	189 21	
P. A. Proux.....	Chaudière.....	St. François.....	600	27 janvier 1876...	119 52	
C. T. Dubé.....	Grandville.....	Rivière-du-Loup...	800	13 août 1869.....	197 89	
J. B. Lepage.....	Rimouski.....	Rimouski.....	800	do	36 33	
L. J. Riopel.....	Bonaventure.....	New-Carlisle.....	600	7 mai 1873.....	223 22	
G. Duberger.....	Saguenay.....	Murray Bay.....	600	13 août 1869.....	33 76	
J. O. Tremblay.....	Chicoutimi.....	Chicoutimi.....	800	do	164 90	
I. Dumais.....	Lac St. Jean.....	Roberval.....	200	do	31 38	
L. Z. Rousseau.....	St. Charles.....	Québec.....	600	do	45 50	
A. Dubord.....	St. Maurice.....	Trois-Rivières.....	1200	do	128 80	
J. B. Delfausse.....	L'Assomption.....	Joliette.....	800	do	103 63	
C. E. Belle.....	{ L'Assomption et Petite Nation (partie de)..... }	Montréal.....	1200	6 mai 1864.....	89 99	
W. H. Annett.....	Gaspé (partie de).....	Bassin de Gaspé..	400	11 Octobre 1877..	8 23	Remplaçant Eden, décédé
L. Roy.....	Gaspé (partie de).....	Cap-Chat.....	300	3 février 1870...	4 04	
E. Paquet.....	Iles de la Madeleine.....			4 octobre 1873..		
E. Renault.....	Montmagny.....	Montmagny.....	800	5 février 1873...	112 49	
A. B. Filion.....	Petite Nation (partie de)	Grénville.....	450	20 décembre 1872.	110 82	
John Hume.....	Inspecteur.....	Leeds.....	1200	13 août 1869.....		
John Eden.....	Gaspé (partie de).....	Gaspé.....	400	3 février 1870...	6 63	Décédé.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1878.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 3.

LISTE Spéciale des Agents des Bois et des Terres de la Couronne, date de leur nomination, salaires annuels et commission allouée, aussi des employés attachés à leur bureau respectif pour l'année expirée le 30 Juin 1878.

Noms.	Agence.	Date de la nomination.	Salaire annuel.	Commission sur Vente des Terres.	REMARQUES.
			\$	\$ cts.	
C. E. Belle, Agent.....	Ottawa inférieur.....	6 mai 1864.....	1,200	89 99	Agent des Bois et des Terres.
J. P. Landry, Clerc.....	1 mars 1874.....	800		
A. Dubord, Agent.....	St. Maurice.....	26 mars 1859.....	1,200	128 80	Agent des Bois et des Terres.
Wm. Lamb, Clerc.....	2 sept. 1861.....	800		
A. J. Russell, Agent.....	Ottawa supérieur.....	juin 1846.....	* 2,600	Pas de commission allouée.....	Agent des Bois seulement. L'agent des Bois de la Couronne à Ottawa agit pour les Provinces d'Ontario et de Québec, et perçoit les droits sur les glissoires pour la Puissance du Canada. La proportion des salaires, etc., à être répartie entre les Gouvernements Provinciaux et le Gouvernement Fédéral n'est pas encore déterminée.
C. S. McNutt, Assistant.....	13 avril 1858.....	* 1,800		Assistant-Percepteur des Glissoires.
J. Ritchie, Clerc.....	22 juin 1864.....	* 1,400		
E. T. Smith, Clerc.....	25 juin 1864.....	* 1,000		
J. Macdonald.....	Ottawa supérieur.....	1 juillet 1873.....	150		
McL. Stewart, Agent.....	Percepteur général des Droits sur les Bois et sur les Glissoires, Québec.....	27 sept. 1845.....	* 2,000	Pas de commission allouée.....	Les remarques ci-dessus s'appliquent aussi à cette agence.
John McKay, Assistant.....	27 mai 1864.....	* 1,200		
Pierre Miller, Clerc.....	7 nov. 1872.....	* 1,000		O. C. 7 novembre 1872.
C. deSalaberry.....	Agent Forestier.....	17 juillet 1868.....	1,400		

* Ces salaires sont payés par le Gouvernement Fédéral.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1878.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 4.

LISTE des Agents, etc., Biens des Jésuites, Seigneurie de Lauzon, Domaine de la Couronne et Mines d'Or, pour l'année expirée le 30 Juin 1878.

Noms.	Nature de l'Agence.	Date de la nomination.	Commission payée durant l'année. \$ cts.	REMARQUES.
Laurin, Jos.....	Agent du Domaine de la Couronne et de commutation, censive de Québec, Surintendant des Lots de grève et d'eau profonde, et Agent pour la Seigneurie de Lauzon.....	1865, Septembre 5, et 1868, Janvier 3.....	1,041 98	
Warin, J. B.....	Agent de perception et de commutation, Biens des Jésuites, District de Montréal.....	1840, Avril 1.....	826,16	
Lottinville, F.....	Agent de perception et de commutation, Cap de la Madeleine et Biens des Jésuites, Ville des Trois Rivières.....	1855, Juin 1.....	54 49*	
Guillet, Jr. Ls.....	Agent de perception et de commutation, Seigneurie de Batiscan.....	1848, Juin 1.....	438 24	
Huot, P.....	Agent de perception et de commutation, Biens des Jésuites, District de Québec.....	1868, Janvier 3.....	1,111 20	
Duchesnay, H. J. J.....	Inspecteur des Mines d'Or.....	1878, Février 4.....	400 00	

Département des Terres de la Couronne.
Québec, 30 Juin 1878.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 5.

ÉTAT du nombre d'acres vendus, montant des ventes et montants perçus sur les terres du Clergé et de la Couronne,
pour l'année expirée le 30 Juin 1878.

Date.	Service.	Nombre d'acres vendus.	Montant des ventes.	Montant des perceptions.
12 mois expirés; 30 Juin 1878	Terres de la Couronne.....	132,679	\$ cts. 52,550 00	\$ cts. 47,614 38
	Terres du Clergé.....	6,455	3,843 93	6,097 74
		<hr/> 139,134	<hr/> 56,393 93	<hr/> 53,712 12

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1878.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 6.

TABLEAU montrant le nombre d'acres de terre vendus, le nombre d'acres octroyés gratuitement, aussi le nombre d'acres arpentés et le nombre d'acres disponibles du 1er Juillet 1867 au 30 Juin 1878.

Année.	Acres vendus.	Acres octroyés gratuitement.	Acres arpentés.	Acres disponibles.
Du 1er Juillet, 1867 au 31 Déc. 1868	202,703	10,502	54,014	6,170,375
Du 1er Janvier, 1869 au 30 Juin 1870	151,103	8,051	538,256	6,549,477
Du 1er Juillet, 1870 " 1871	163,056	21,302	120,498	6,485,617
" 1871 " 1872	168,183	11,212	174,320	6,480,542
" 1872 " 1873	125,622	7,130	58,584	6,406,374
" 1873 " 1874	162,770	4,271	118,979	6,358,312
" 1874 " 1875	88,200	4,015	28,453	6,294,550
" 1875 " 1876	69,240	3,606	86,657	6,308,361
" 1876 " 1877	78,329	5,790½	54,801	6,279,042½
" 1877 " 1878	132,679	7,962½	57,610	6,259,777½
Total	1,341,885	83,842	1,292,172	

RÉSUMÉ.

Acres disponibles le 1er Juillet 1877.....		6,279,042½
Acres octroyés gratuitement du 1er Juillet 1877 au 30 Juin 1878.....	{ Par ventes..... 132,679 } { Octroyés gratuits. 7,962½ }	140,641½ déduits. 6,138,401
Ajouter le nombre d'acres arpentés.....	57,610	} ..121,376½
Y compris le nombre d'acres redevenus terres de la Couronne par les cancellations de ventes....	63,766½	
Nombre d'acres disponibles le 30 Juin 1878.....		6,259,777½

Département des Terres de la Couronne,
 Québec, 30 Juin 1878.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 7.

Province de Québec.—Etat des terres octroyées par Lettres Patentes du 1er Juillet 1877 au 30 Juin 1878.

Octrois de 100 acres et au-dessus.		Octrois au-dessus de 100 acres et au-dessous de 500 acres.		Octrois de 500 acres et au-dessus, en vertu de transports.			No. total d'acres.	No total d'acres octroyés.	Par octrois gratuits ou autrement.	Grand total d'acres octroyés.
Octrois.	Acres.	Octrois.	Acres.	Octrois.	A qui octroyés.	No. d'ac.				
216	15038	86	17075	1	King, Frères, Québec sud.	770	216 86 1	15038 17075 770	Vente	Acres. Octroyés au 30 Juin 1878 6,028,135 Octroyés depuis le 1er Juillet 1877 au 30 Juin 1878 35,143 <hr/> Grand total 6,063,278
29	2260						303 29	32883 2260	Octrois gratuits. Total	
							332	35143		

6

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1878.

APPENDICE No. 8.

ÉTAT des recettes du Département des Terres de la Couronne, pour les douze mois terminés le 30 Juin 1878.

	\$ cts.	\$ cts
Cadastre	894 34	
Biens des Jésuites	22,141 56	
Domaine de la Couronne	3,675 19	
Seigneurie de Lauzon	7,528 29	
Terres de la Couronne	45,759 03	
Fonds d'honoraires des Arpentages	592 25	
Terres du Clergé	6,097 74	
Honoraires d'Enregistrement	442 25	
Honoraires de Patentes	70 00	
Honoraires de Transports	63 50	
Honoraires sur Certificats d'établissement	662 60	
Honoraires de Location	154 00	
Honoraires d'Inspection	462 00	
Honoraires de Recherches	1 00	
Honoraires Casuels	17 97	
Bois et Forêts	351,323 16	
Mines d'Or	702 00	
Commission sur les Bois	1 91	
Remboursement de salaire d'agent	4 16	
Remboursements	8 35	
Service spécial	1 25	
		440,602 55
COMPTES EN SUSPENS.		
Dépôts sur les Bois	12 34	
Dépôts	7,210 95	
		7,223 29
		\$447,825 84

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1878.

APPENDICE N^o 9.

ÉTAT des dépenses du Département des Terres de la Couronne, pour l'année finissant le 30 Juin 1878.

	Centimes	Dollars	Cents
	cts.	\$	cts.
Salaires des Agents.....	19,862.80		
Déboursés des Agents, frais de voyages.....	\$ 5,132.87		
Do pour Gardes-Forestiers.....	5,838.66		
Cadastre.....	10,971.53		
Arpentages.....	100,000.00		
Remboursements.....	18,930.23		
Bureau des Examineurs d'Arpenteurs.....	2,458.97		
Commission aux Agents.....	555.67		
Bois et Forêts.....	2,467.94		
Service spécial.....	9,232.03		
Frais de Poste.....	1,114.40		
Terrés de la Couronne.....	843.18		
Biens des Jésuites.....	240.39		
Domaine de la Couronne.....	2,514.79		
Seigneurie de Lauzon.....	662.64		
Publication d'Avis dans les Journaux.....	1,215.41		
A charger contre d'anciens Agents.....	493.73		
Déboursés pour Documents Judiciaires.....	3.94		
Mines d'Or.....	166.70		
Rachats de Scrips.....	406.36		
	300.00		
			172,440.71
COMPTES EN SUSPENS.....			
Dépôts à compte des Bois.....	205.67		
Dépôts.....	2,814.75		
			3,020.42
			\$175,461.13

E. E. TACHÉ

Assistent-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1878.

APPENDICE No. 10.

ETAT des montants payés aux Gardes-Forestiers, pendant année finissant le 30 Juin 1878.

Agence de l'Ottawa Supérieur,		
James Hodgins.....	477 00	
Wm. Clarke.....	323 80	
John Darby.....	100 00	
Patrick Grace.....	100 00	1000 80
Agence de l'Ottawa Inférieur,		
Frs. Kelly.....	67 50	
Alex. Daly.....	381 00	
A. B. Filion.....	8 00	
Jos. Bureau.....	38 89	
J. B. Delfausse.....	7 50	
Agence du St. Maurice,		502 89
Jos. Bureau.....	171 20	
Dr. Wm. Ferron.....	235 65	
J. B. G. Lajoie.....	70 00	
J. V. Genest.....	51 50	528 35
Agence d'Arthabaska,		
J. Z. C. Miquelon.....		140 00
Agence de la Chaudière,		
J. E. Cayouette.....	366 06	
F. E. Verreault.....	154 10	520 16
Agence de Magog,		
C. S. Martin.....		10 90
Agence de Montmagny,		
Eusèbe Couture.....	439 50	
Elie Chouinard.....	140 50	580 00
Agence de Grandville,		
Pierre Desjardins.....	394 80	
Jos Dionne.....	107 90	
Frs. Richard.....	33 50	536 20
Agence de Rimouski,		
A. E. Rioux.....		198 00
Agence de Bonaventure,		
James Robertson.....	118 50	
John Hall.....	115 00	
J. Berthelot.....	9 00	
Octave Martin.....	69 25	311 75
Agence du Saguenay,		
John McLaren.....	206 70	
C. H. Duberger.....	106 00	312 70
Agence du Lac St. Jean,		
Paul Dumais.....	450 80	
Pierre Lindsay.....	136 75	
Joseph Jean.....	254 00	841 55
Agence de St. Charles,		
Joseph Bureau.....	245 76	
L. Z. Rousseau.....	34 00	279 76
Agence de Gaspé,		
Joseph Eden.....		76 50
		\$ 5838 66

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire,

Département des Terres de la Couronne,
 Québec, 30 Juin 1878,

APPENDICE, No. 11.

LISTE des garde-chasse employés par le Département des Terres de la Couronne, indiquant leur District, leur résidence, la date de leur nomination, leur salaire et les déboursés payés à chacun d'eux, durant l'année fiscale finissant le 30 Juin 1878.

Noms.	District.	Résidence.	Date de la nomination.	Salaire annuel.	Déboursés.	Remarques.
J. N. Proulx, Surintendant ..		Québec	1er Février 1876.....	\$ cts. 150 00	\$ cts.	
W. C. Willis	Cantons de l'Est.....	Sherbrooke	Novembre 1867.....	50 00		
A. Blais	Rimouski	Casapsceull	Novembre 1867.....	50 00		
A. Labbé	Charlevoix	St. Urbain	Mars 1873.....	50 00	58 00	
O. Latraverse	Sorel	Sorel	Juin 1874.....	50 00	70 00	
E. Copping	Montcalm	Montcalm	Juin 1874.....	50 00		
Is. Dumais	Lac St. Jean	Roberval	Novembre 1874.....	50 00	24 00	
F. Richard	Kamouraska	Ste. Anne de la Pocatière.....	Avril 1875.....	50 00		
I. F. Saillant	Saguenay	Tadoussac	Octobre 1875.....	50 00	162 53	
J. B. Chevalier	Iberville	St. Jean	Avril 1876.....	50 00	76 00	
Patrick Clancy	Chateauguay, etc.....	Hemmingford	Mai 1876.....	50 00	10 00	
J. P. Lachance	Québec, etc.....	Stoneham	Mai 1876.....	50 00		
Chs. Robert	Québec, etc.....	Québec	Octobre 1876.....	50 00	54 00	
E. Duchaine	St. Maurice.....	St. Etienne des Grès.....	Décembre 1876.....	46 12	185 00	Discontinué 5 avril '78
Thos. Decoteau	Nicolet.....	Trois-Rivières	Janvier 1877.....	50 00	46 12	
J. Z. C. Miquelon	Wolfe	St. Camille de Wotton.....	Février 1877.....	50 00	213 60	
W. Clarke	Coulonges.....	Bryson	Février 1877.....	50 00		
John Darby	Ottawa (Supérieur).....	Ottawa	Février 1877.....	50 00		
James Hodgins	Pontiac.....	Shawville	Février 1877.....	50 00		
P. Grace	Ottawa Inférieur.....	Wright	Février 1877.....	50 00		
J. E. Cayouette	Chaudière.....	Ste. Claire	Mars 1877.....	50 00	12 00	
Alfred Beaubien	Comté Nicolet.....	Nicolet	Mars 2, 1878.....	8 34	12 50	
Joseph Lesage	Comté Maskinongé.....	St. Léon	Mars 2, 1878.....	8 34		

Département des Terres de la Couronne.
Québec, 30 Juin 1878.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE
PROVINCE DE QUEBEC.—Etat des

Arpenteurs.	Arpentages.	Coût de l'Arpentage.
		\$ cts.
Tétu, F. A.	Canton de Demers, restant du	463 13
Quinn, F. P.	do Lussier, partie du	880 35
Roney, James.	do Blake do	1,095 72
Róss, R. J.	do Linière do	216 13
Dumais, P. H.	do De Quen et Dablon do	1,665 59
		\$4,320 92
Casgrain, E.	do Fournier	65 60
Legendre, J. B. O.	do Thetford	1,370 75
Vaughan, A. H.	do Hampden	1,648 81
Bélangier, C. A.	do Cox	1,871 79
Lachaine, Joseph.	do Duquesne	827 50
Lepage, C. S.	do Matapédia	221 68
Do	do Carleton	345 60
Snow, John A.	do Suffolk	1,020 89
Brabazon, S. L.	Rivière Piskatoshing	1,952 46
Du Tremblay, G. B.	do Valin, Betsiamites, etc.	2,356 69
Bignell, John.	do Aux Outârdes et ses tributaires	7,227 84
Gagnon, G.	do Trenche et Pierriche	1,828 44
Gaudet, J. F.	do Saint Maurice et partie de certains tributaires	1,226 64
Bureau, Joseph.	Exploration de partie des Cantons Amherst, Clyde, Labelle et Addington	160 05
Desmeules, J. C.	Seigneurie de la Côte Beaupré et Terres de la Couronne	76 14
Roy, Charles F.	do Rivière Magdeleine	464 29
Ashe, W. A.	Etablissement de l'exacte position géographique de l'embouchure de la Rivière Saguenay	266 43
Deville, E.	Détermination de certaines latitudes	185 95

57,610 acres subdivisés en lots de fermes au coût de 64 cents l'acre.

N. B.—Les quantités et sommes ci-dessus énumérées se rapportent aux arpentages qui sont terminés, et dont les comptes ont été payés durant l'année, à part de ceux en voie de progrès, et sur la

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1878.

No. 12.

arpentages du 1er Juillet 1877 au 30 Juin 1878.

Acres arpentés.	Chemins, Rivières, etc.	Remarques.
7,409	Milles.	Lignes centrales et d'épreuves.
8,505	et 4 $\frac{3}{4}$	Arpentage de rivières et de lignes, au coût de \$285 inclus.
13,790	et 19	Milles de lignes centrales à \$30 par mille, soit \$217.50 inclus.
3,303	et 7 $\frac{1}{4}$	
24,603		Comprenant le coût de l'arpentage de rivières et des lignes centrales, ainsi que la vérification de 4 $\frac{3}{4}$ milles de lignes extérieures, environ \$220.
57,610		Vérification de la ligne de front du 2nd rang.
31,000		do de la moitié sud-est du canton.
28,200		do du restant du
		do des arrières rangs et arpentage des lignes alternes.
		do partie [\$175] payée par la branche du Cadastre.
		do do
		do do
14,800		do do
	103	Payé par la section des Bois et Forêts.
	169	\$ 856.69 de ce montant ont été payés par la section des Bois et Forêts.
	602 $\frac{1}{4}$	5202.84 do do do do
	159	1779.14 do do do do
	90 $\frac{1}{2}$	250.00 do do do do
		Partie de la ligne Nord-Est.
		Partie des lignes extérieures, dont moitié payable par le seigneur.
		Latitudes à Tadousac, à Trois-Pistoles, etc.

plupart desquels des avances ont été faites.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 12 (a)

TABLEAU indiquant les diverses sommes payées durant l'année fiscale, sur les arpentages complétés ainsi que les avances faites sur ceux en voie de progrès.

Arpenteurs.	Arpentages.	Payés par la branche des Arpentages.		Milles.	Comtés.
		\$	cts.		
Gagnon, G	Rivières Trenche et Pierriche			159	Portneuf et Québec.
Casgrain, E.	Canton Fournier, vérification de partie de la ligne du second rang.	65	60		L'Îlet.
Legendre, J. B. O.	do Thetford, renouvellement de l'arpentage et vérification de la moitié Sud-Est.	880	75		Mégantic.
Quinn, F. P.	do Lussier, partie du.	680	35		Montcalm.
Lepage, C. S.	do Carleton, partie du.	285	60		Bonaventure.
Do	do Matapedia, partie du.	221	68		do
Bignell, John.	Rivière aux Outardes et ses tributaires.			5,202 84	Saguenay.
Du Tremblay, G. B.	Rivières Valin, Portneuf et Betsiamites			856. 69	Saguenay et Chicoutimi.
Snow, John A.	Canton Suffolk, vérification d'une partie du.	1,020	89		Ottawa.
Lachaine, Joseph.	do Duquesne, do	652	50		Rimouski.
Tétu, F. A.	do Demers, restant du.	263	13		Témiscouata.
Bélangier, C. A.	do Cox, arpentage des lignes alternes des arrières rangs.	1,571	79		Bonaventure.
Du Tremblay, G. B.	do Metabetchouan, pour copie du plan de certains rangs du.		10 08		Chicoutimi.
Roney, James.	do Blake, restant du.	1,095	72		Ottawa.
Lachevrotière, T. C. de.	do Langelier, lignes extérieures et subdivision d'une partie du.	2,131	52		Portneuf.
Vaughan, A. H.	do Hampden, arpentage et vérification de partie du.		818 81		Compton.
Mathieu, N. C.	do Clyde, partie du.	1,126	00		Ottawa.
Dumais, P. H.	do Dablon et DeQue n, partie des.	1,665	59		Chicoutimi.
Ashe, W. A.	Détermination de l'exacte position de l'embouchure de la rivière Saguenay	266	43		Saguenay.
Roy, Chas. F.	Seigneurie de la rivière Magdaleine, partie des lignes extérieures de la, dont moitié payable par le seigneur.	464	29		Gaspé.
Crawford, W.	Limites à bois Nos. 1 et 2, canton Colbert.			20 00	Portneuf.
Ross, R. J.	Canton Linière, restant du.	216	13		Beauce.
Du Tremblay, G. B.	Bergeronnes et Tadousac, partie des	300	00		Saguenay.
Bureau, J.	Exploration dans les cantons de Clyde, Addington, Amherst, etc.	160	05		Ottawa.

Legendre, J. B. O	Canton Thetford, vérification d'une partie du	150 00		Mégantic.
Garon, G	do Duquesne do do	1,450 00		Rimouski.
Magrath, B.	do Aldfield do do	1,064 00		Pontiac.
Michaud, T. C.	do Garthby et Stratford, partie des	665 54		Wolfe.
Crawford, W.	Inspection et arpentage de certaines limites sur la rivière Vermillon		350 00	Portneuf.
Deville, E.	Détermination de latitudes à Tadousac et à Trois-Pistoles	185 95		
Brabazon, S. L.	Arpentage de la rivière Piskatoshing, jusqu'à sa source		1,252 46	Ottawa et Montréal.
DesMeules, J. C.	do d'une partie de la ligne, nord-est, entre la seigneurie de la Côte Beaupré et les Terres de la Couronne	430 44		Montmorency.
Gaudet, J. F.	Rivière Saint Maurice et partie de quelques uns de ses tributaires	876 64		ChAMPLAIN et Portneuf.
Scott, W. C.	Frais de transport et de douane pour instrument d'arpentage	20 75		
Bouchette, Joseph	Pour services spéciaux après sa sortie d'office	190 00		
Deville, E.	Détermination de latitudes au Lac Saint Jean		221 60	
		18,930 23	9,232 03	
			18,930 23	
			28,162 26	

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
 Québec, 30 Juin 1878.

APPENDICE No. 13.

BOIS ET FORÊTS.

ÉTAT du Revenu perçu durant l'année fiscale finissant le 30 Juin 1878.

Montants perçus dans les Territoires suivants :		\$	cts.	\$	cts.
Ottawa Supérieur,	par A. J. Russell.....	136,242	98		
do	par McLean Stewart....	49,780	94		
do	par Chs. E. Belle.....		4 67		
				186,028	59
Ottawa Inférieur,	par Chs. E. Belle.....	40,806	99		
do	par McLean Stewart....		398 86		
				41,205	85
St. Maurice,	par A. Dubord.....			50,846	31
St. François,	par Chs. Patton.....			1,025	60
Arthabaska,	par Ant. Gagnon.....	4,836	44		
do	par McLean Stewart....		273 29		
				5,109	73
Magog,	par O. B. Kemp.....				22 65
Chaudière,	par P. A. Proux.....			2,533	42
Montmagny,	par Eug. Renault.....			6,726	75
Grandville,	par C. T. Dubé.....			5,409	98
Rimouski,	par J. B. Lepage.....	9,035	86		
do	par McLean Stewart....		66 24		
				9,102	10
Bonaventure,	par L. J. Riopel.....			3,956	05
Gaspé,	par Louis Roy.....			5,002	80
do	par W. H. Annett.....			702	00
Lac St. Jean,	par J. O. Tremblay.....			15,777	85
Saguenay,	par Geo. Duberger.....	12,674	62		
do	par McLean Stewart....		65 92		
				12,740	54
St. Charles,	par L. Z. Rousseau.....			5,132	94
Total.....				\$351,323	16

E. E. TACHÉ,

*Assistant-Commissaire.*Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1878.

APPENDICE No. 14.

ÉTAT GENERAL des bois, etc., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes (Bonus) durant l'année fiscale finissant le 30 Juin 1878.

Noms des Agents.	Superficies sous licences renouvelées durant l'année. Milles carrés.	Billots de Sciage.			Pruche.		Frêne.		Orme.		Epinette rouge.	
		Pin Blanc, 17 pcs. de diamètre et au-dessus.	Pin Blanc au-dessous de 17 pcs. de diamètre	Epinette.	Pièces.	Pds.	Pièces.	Pds.	Pièces.	Pds.	Pièces.	Pds.
A. J. Russell.....	17244 $\frac{1}{2}$	469,317	237,669			2	52				55	1560
Chas. E. Belle.....	4885 $\frac{3}{4}$	119,279	80,382	8944				3	101			
A. Dubord.....	9864	97,539	100,010	98,866				190	19768			
Ant. Gagnon.....	285 $\frac{1}{2}$	1,824	6,264	58,988							56	8927
O. B. Kemp.....												
Chas. Patton.....	457 $\frac{1}{12}$	10	15	714	287							
P. A. Proux.....	818 $\frac{1}{2}$	176	663	15,786								
Eug. Renault.....	454 $\frac{1}{2}$	883	2790	103,104							138	2449
C. T. Dubé.....	666	170	1730	41,808								
J. B. Lepage.....	1320 $\frac{1}{2}$	480	1194	99,892								
L. J. Riopel.....	344		782	11,439								
W. H. Annett.....	351											
Louis Roy.....	666 $\frac{3}{4}$	9,284	10,980	18,891								
J. O. Tremblay.....	2029	6,871	12,073	178,676								
Geo. Duberger.....	1884 $\frac{5}{8}$	4,936	10,566	124,514								
L. Z. Rousseau.....	713	232	523	71,172								
	42,484 $\frac{5}{12}$	711,001.	465,641	832,794	287	2	52	193	19869	249	12936

APPENDICE No. 14.—*Suite.*

ETAT GENERAL des bois, etc., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières, primes, etc..

Nom des Agents.	Pin Blanc.		Pin Rouge.		Bois d'Estacades.		Merisier.		Cèdre.		Erable.	
	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds linéaires.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.
A. J. Russell.	73,511	3,783,743	3584	144,000	6917	241,019			3541	29286		
Chs. E. Belle.	3,206	55,795							324	7773	3	101
A. Dubord.		1800						472	9242			
Ant. Gagnon.												
O. B. Kemp.								40	720			
Chas. Patton.									552			
P. A. Proux.									6539			
Eug. Renault.										200	2040	
C. T. Dubé.								866	11,036			
J. B. Lepage.	58	2114						163	4120			
L. J. Riopel.	539	16600										
W. H. Annett.												
Louls Roy.												
J. O. Tremblay.												
Geo. Duberger.												
L. Z. Rousseau.												
	77,314	3,860,052	3584	144,000	6917	241,019	1541	32,209	4065	39099	3	101

APPENDICE No. 14.—*Suite.*

ETAT GENERAL des bois, et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières, primes, et c.

Noms des Agents.	Epinette...		Bois.de chauffage.		Bois à latte.	Ecorce de Pruche.	Perches de Cèdre.	Piquets:	Traver-ses de chemin de fer.	Genoux:	Courbes.	Bardeaux
	Pièces.	Pieds.	Dur.	Mou.	Cordes.	Cordès.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	1000.
			Cordes.	Cordes.								
A. J. Russell	2	47										
Chs. E. Belle			73 $\frac{1}{4}$	187			5960	2000				446
A. Dubord												
Ant. Gagnon	240	90		52	119	13 $\frac{1}{2}$	1186		2065	28	80	
O. B. Kemp						37 $\frac{1}{2}$						
Chas. Patton											205	
P. A. Proux										27		
Eug. Renault												
C. T. Dubé									250			298
J. B. Lepage	415	5288	734 $\frac{1}{4}$									
L. J. Riopel	437	11220										732 $\frac{1}{2}$
W. H. Annett												
Louis Roy			116									
J. O. Tremblay				242						85	894	
Geo. Duberger			337 $\frac{1}{4}$	880 $\frac{1}{4}$	80							
L. Z. Rousseau							500	200.	21			
	1094	16645	1261 $\frac{1}{4}$	1361 $\frac{1}{4}$	199	51	7646	2200	2336	140	1179	1476 $\frac{1}{2}$

APPENDICE No. 14.—*Suite.*

ETAT GENERAL des bois, etc., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières, primes, etc.

Nom des Agents.	Espars.	Mâts.	Doues.	Colom- bages.	Intérêt.	Infractions.	Droits sur Bois.	Rentes foncières.	Primes de Transfert.	Total.
	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
A. J. Russell.....	16	1			3163 02	574 70	144840 37	33814 50	3636 00	186028 59
Chs. E. Belle.....					1062 52	527 42	27288 89	9881 02	2446 00	41205 85
A. Dubord.....					1147 90		29970 41	19728 00		50846 31
Ant. Gagnon.....					4 40	250 54	4265 62	589 17		5109 73
O. B. Kemp.....						15 10	7 55			22 65
Chas. Patton.....						29 50	73 94	922 16		1025 60
P. A. Proux.....						6 40	890 02	1637 00		2533 42
Eug. Renault.....					133 04	1 33	5685 27	907 11		6726 75
C. T. Dubé.....					399 30	496 35	2434 33	2080 00		5409 98
J. B. Lepage.....					157 20	507 05	5543 85	2654 00	240 00	9102 10
L. J. Riopel.....	4		100000	25		1091 25	1176 80	1688 00		3956 05
W. H. Annett.....								702 00		702 00
Louis Roy.....					131 75		3449 55	1333 50	88 00	5002 80
J. O. Tremblay.....					313 94		11288 91	4175 00		15777 85
Geo. Duberger.....					318 96	444 26	8129 66	3847 66		12740 54
L. Z. Rousseau.....					139 27		3567 67	1426 00		5132 94
	20	1	100000	25	6971 30	3943 90	248612 84	85385 12	6410 00	351323 16

Département des Terres de la Couronne.
Québec, 30 Juin 1878.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 15.

TABLEAU SPÉCIAL des Officiers et Clercs employés aux différents Bureaux du Cadastre pour l'année expirée le 30 Juin 1878.

Noms.	Désignation.	Salaire.	
		\$ cts.	\$ cts.
BUREAU GÉNÉRAL.			
G. A. Varin	Secrétaire	1,250 00	1,250 00
MONTRÉAL.			
J. B. Varin	Directeur	1,600 00	3,050 00
F. W. Blaiklock	Arpenteur et dessinateur	1,200 00	
L. W. Sicotte	Commis, jusqu'au 30. Sept. 1878	250 00	
QUÉBEC.			
P. L. Morin	Directeur	1,600 00	3,547 50
F. Lachaine	Inspecteur	1,400 00	
P. Potvin	Messager	547 50	
TROIS-RIVIÈRES.			
G. A. Bourgeois	Directeur	1,600 00	3,400 00
L. O. Arcand	Arpenteur et dessinateur	1,200 00	
P. Guillet	Commis	600 00	
TERREBONNE.			
J. A. Hervieux	Directeur	1,400 00	2,500 00
J. H. Leclair	Arpenteur et dessinateur	1,100 00	
MONTMAGNY.			
E. Casgrain	Directeur	1,400 00	2,500 00
F. X. Gendreau	Assistant	1,100 00	
BEAUCHARNOIS.			
L. A. Seers	Directeur	1,400 00	2,500 00
J. Sullivan	Arpenteur et dessinateur	1,100 00	
JOLIETTE.			
Max. Crépeau	Directeur	1,400 00	3,056 52
U. Dorval	Arpenteur et dessinateur	1,100 00	
J. Delfausse	Commis, décédé 4 Mai 1878	556 52	
SHERBROOKE.			
James Addie	Directeur	1,050 00	1,875 00
C. E. Towle	Arpenteur et dessinateur (Bureau fermé le 31 Mars)	825 00	
HULL, (Comté d'Ottawa).			
C. Leduc	Directeur	1,400 00	2,500 00
James McArthur	Arpenteur et dessinateur	1,100 00	
RICHELIEU.			
R. H. Kittson	Secrétaire		1,000 00
L'ASSOMPTION ET MONTCALM.			
Onulphe Peltier	Directeur	1,200 00	2,300 00
A. W. Lippé	Arpenteur et dessinateur	1,100 00	
SOULANGES ET VAUDREUIL.			
E. Lalonde	Secrétaire		1,000 00

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire,

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1878.

APPENDICE No. 15 (a).

ETAT démontrant les dépenses totales des différents Bureaux de Cadastre, etc., ainsi que le coût du cadastrage des paroisses, cantons, villes; des inspections de ces arpentages, copie de Livre de Renvoi, copie de plans, et les dépenses du bureau général, pour l'année expirée le 30 Juin 1878.

	\$	cts.	\$	cts.
Bureau de Montréal.....	4,672	05		
do Québec.....	3,286	32		
do Trois-Rivières.....	4,571	11		
do Montmagny.....	3,757	27		
do Beauharnois.....	3,023	07		
do Joliette.....	3,586	05		
do Sherbrooke.....	2,335	19		
do Hull.....	3,106	09		
do L'Assomption et Montcalm.....	2,981	89		
do Terrebonne.....	3,937	97		
do Soulanges et Vaudreuil.....	1,049	47		
do Richelieu.....	1,000	00		
			37,306	48
ARPENTAGES DE PAROISSES, VILLES ET CANTONS.				
H. O'Sullivan, arpentage de la paroisse de St. Patrice.....	906	25		
do do Ste. Agathe.....	186	25		
do canton Leeds.....	700	63		
do do Nelson.....	200	00		
			1,993	13
H. H. Robertson, St. Romuald.....	723	38		
do St. Joseph de Lévis.....	567	85		
do Village de Lauzon.....	236	25		
			1,527	48
H. LeBer, St. Tite, St. Prospère et Ste. Anne de la Pérade.....	729	37		
do St. Stanislas.....	962	88		
do St. François du Lac et la Baie du Febvre.....	1,150	00		
			2,842	25
P. R. A. Bélanger, St. Lambert et St. Isidore.....	1,325	99		
do St. Anselme.....	163	46		
			1,489	45
Ant. Painchaud, Iles de la Madeleine.....			1,965	75
P. Jobidon, St. Pierre et Ste. Patronille.....			105	90
P. P. V. Du Tremblay, St. Fidèle, Pointe-au-Pic, Malbaie, St. Siméon et St. Hilarion.....			2,239	50
G. A. Doucet, Isle Verte et Trois Pistoles.....	700	00		
do Rivière du Loup et Fraserville.....	1,410	33		
			2,110	33
L. S. E. Grondin, St. Simon et St. Fabien.....	1,378	67		
do St. Mathieu.....	500	00		
			1,878	67
W. W. O'Dwyer, Marie-Ville.....			353	75
John Hill, Ste. Cécile du Bic.....			890	81
G. Rainboth, Ste. Angélique, St. André, N.-D. Bonsecours, Buckingham..			1,721	50
Louis, Leclerc, Ville de Sorel et St. Pierre de Sorel.....			1,234	00
Félix Pagé, St. Narcisse et St. Giles.....			450	00
P. H. Dumais, St. Alexis, St. Esprit et St. Jacques.....			236	25
C. Laurier, Lavaltrie.....	369	88		
do Lanoraie.....	250	00		
			619	88
J. Neilson, St. Etienne de Lauzon.....			100	00
N. V. Lefrançois, St. Joachim, Ste. Anne de Beaupré, et St. Ferréol.....	1,408	25		
do St. Tite des Caps.....	365	00		
			1,773	25
Reporté.....				

APPENDICE No. 15 (a)—*Suite*.

ÉTAT démontrant les dépenses totales des différents Bureaux de Cadastre, etc., etc.

	\$	cts.	\$	cts.
Montants rapportés.....				
ARRENTAGES DE PAROISSES, VILLES ET CANTONS.—(<i>Suite</i>).				
Hilarion Legendre, St. Narcisse et St. Maurice.....	1,175	00		
do N.-D. du Mont-Carmel.....	1,182	05		
do Fermont.....	77	63		
			2,434	68
J. N. Patton, Ste. Justine de Newton.....	387	50		
do Ile Perrot.....	500	00		
do St. Ignace, Côteau du Lac.....	400	00		
do relevé de chemin dans St. Joseph.....	41	30		
			1,328	80
L. J. E. Garon, Ste. Angèle de Méricie et St. Joseph de Lepage.....			850	00
Louis Gosselin, St. Jean, Ste. Famille et St. François (Ile d'Orléans)....			834	49
S. B. Lucas, Lochaber.....			100	00
J. C. Desmeules, Ste. Agnès.....	340	96		
do St. Iréné.....	100	00		
			440	96
Bignell & Morency, Ste. Marie et St. Joseph de Beauce.....			2,744	78
Joseph Burke, Ste. Victoire.....	779	88		
do St. Ours (paroisse).....	100	00		
do St. Ours (village).....	200	00		
do St. Aimé.....	100	00		
do St. Marcel.....	100	00		
			1,299	88
V. Durocher, St. Mathias.....			200	00
Alfred Hamel, St. Hilaire.....			1,000	00
P. E. Lavergne, St. Lazare et Buckland.....			1,000	00
A. Bourget, St. Henri et St. Jean Chrysostôme.....			790	00
G. F. Austin, St. Andrew's.....			200	00
C. Talbot, Ste. Angèle de Rouville.....			436	35
C. C. Sheppard, St. David.....	1,161	00		
do St. Pie.....	100	00		
			1,261	00
James Barnard, St. Judes et St. Denis.....			820	13
E. D. Henderson, St. Malachie.....			100	00
J. E. St. Pierre, Notre-Dame du Portage, Notre-Dame du Lac, Ste. Rose du Dégelé et St. Louis du Ha! Ha!.....			400	00
R. J. Ross, St. George de Beauce.....			100	00
C. Samuel Lepage, St. Octave de Métis.....			150	00
C. E. Towle, Coaticook et Stanstead Plais.....			220	41
A. A. Batcheler, St. Grégoire d'Iberville.....			557	61
J. H. Houde, St. Zéphirin.....			831	81
			\$79,439	28
Inspections.....	5,629	69		
Copies de plans.....	3,223	84		
Copie de Livre de Renvoi.....	2,418	40		
			11,271	93
Bureau Général—Dépenses générales.....			9,288	79
			\$100,000	00

E. E. TACHÉ,

*Assistant-Commissaire,*Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin, 1878.

APPENDICE No. 16.

ÉTAT du nombre de lettres reçues par le Département des Terres de la Couronne depuis le 1er Juillet 1877 au 30 Juin 1878.

Nombre de Lettres reçues depuis le 1er Juillet 1877 au 30 Juin 1878.....	6,206 Lettres.
Nombre d'Ordres-en-Conseil reçus depuis le 1er Juillet 1877 au 30 Juin 1878.....	13, O. C.

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1878.

APPENDICE No. 17.

ÉTAT démontrant le nombre d'instructions données aux Arpenteurs; le nombre de plans et de tracés copiés; le nombre de Paroisses érigées; le nombre de rapports préparés et d'adjudications faites; le nombre de ventes et locations annulées; le nombre de lots compris dans ces ventes et locations; le nombre de lettres expédiées; le nombre de chèques émanés, et le nombre de reçus pour dépenses du 1er Juillet 1877 au 1er Juillet 1878.

Instructions aux Arpenteurs.....	14
Plans et tracés copiés.....	472
Paroisses et Villages érigés.....	14
Rapports.....	246
Adjudications.....	134
Etats.....	245
Ventes et locations annulées.....	645
Lots compris dans ces ventes et locations.....	677
Lettres expédiées.....	4,818
Chèques émanés.....	2,457
Reçus pour les dépenses.....	4,344

BUREAU DU CADASTRE.

Lettres reçues.....	1,180
“ écrites.....	1,003
Plans copiés.....	292
“ collationnés.....	38
Désignations copiées.....	44,666
“ collationnées.....	24,621
Plans et Livres de Renvois collationnés (nombre de lots comparés).....	42,161

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1878.

APPENDICE No. 18.

LISTE des Arpenteurs et Clercs surnuméraires employés dans le Département des Terres de la Couronne, pendant l'année finissant le 30 Juin 1878.

Noms.	Salaire.	Date de la nomination.	Remarques.
Chs. A. Parant.....	\$2.00 par jour.....	27 Nov. 1874.....	
J. M. Turcot.....	2.00 ".....	17 Fev. 1876.....	
E. A. Sutton.....	2.00 ".....	28 Fev. 1876.....	
C. A. Dubé.....	2.00 ".....	17 Janv. 1878.....	Discontinué le 10 Mai 1878.
Jules Faucher.....	2.00 ".....	11 Mars 1878.....	Nommé permanent le 31 Mai 1878.
G. J. Audette.....	2.00 ".....	18 Juin 1878.....	
<i>Division du Cadastre:—</i>			
L. N. Dufresne.....	\$2.00 par jour.....	25 Nov. 1874.....	
F. Keroack.....	2.00 ".....	7 Oct. 1875.....	
N. G. D'Auteuil.....	2.00 ".....	16 Juin 1876.....	Discontinué le 13 Mai 1878.
Paul Picard.....	2.00 ".....	8 Juillet 1876.....	
Chs. Chartré.....	2.00 ".....	25 Juillet 1876.....	
L. H. B. Garneau.....	2.00 ".....	6 Fev. 1878.....	
Joseph Lachaine.....	2.50 ".....	1 Mai 1876.....	
<i>Messagers:—</i>			
P. Berthiaume.....	\$1.50 par jour.....	10 Nov. 1876.....	Discontinué le 30 Juin 1878.
J. Fiset.....	1.50 ".....	17 Janv. 1878.....	

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1878.

APPENDICE No. 19.

ETAT montrant le nombre de lots de terres publiques inspectés, classifiés, les noms des agents et des agences, les cantons dans lesquelles les inspections ont été faites, durant l'année expirée le 30 Juin 1878.

Noms des Agents et des Agences.	Cantons.	Lots inspectés et classifiés.	Total des Lots inspectés et classifiés.
E. Renault..... Agence de Montmagny.....	{ Arago Bourdages Laverrier.....	22 3 15	40
C. T. Dubé..... Agence de Grandville.....	{ Whitworth.....	504	504
A. Dubord Agence de St. Maurice.....	{ Caxton Malhiot Radnor Shawenegan.....	121 71 46 39	277
Israël Dumais Agence du Lac St. Jean (pte. ouest)	{ Charlevoix.....	86	86
J. B. Lepage..... Agence de Rimouski.....	{ Cherbourg Matane McNider St. Denis Tessier.....	18 145 287 105 165	720
			1627

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1878.

APPENDICE No. 20.

TABLEAU indiquant les chemins de colonisation dans la Province de Québec, les cantons qu'ils traversent, les noms et résidences des agents, le nombre d'acres de terre encore disponibles, à titre d'octroi gratuit, sur chacun de ces chemins, et les règles et conditions sous lesquelles ces octrois sont faits.

CHEMIN TACHÉ.

J. B. LEPAGE, Agent, Rimouski.
 C. T. DUBÉ, do Rivière du Loup (en bas.)
 EUG. RENAULT, do Montmagny.
 11,420 acres disponibles.

Le chemin Taché n'est qu'en partie parachevé et traverse une partie du canton de Buckland et celui de Mailloux, dans le comté de Bellechasse, les cantons Montminy et Patton, dans le comté de Montmagny, ceux d'Arago, Garneau et Lafontaine, dans le comté de l'Islet, ceux de Chapais, Painchaud, Chabot et Pohenégamook, dans le comté de Kamouraska, les cantons Armand, Demers, Hocquart et Raudot, dans le comté de Témiscouata, ceux de Bédard, Chénier, Duquesne, Macpès, Neigette, Fleuriau et partie de Cabot, dans le comté de Rimouski, où il aboutit au chemin Matapédia.

CHEMIN MATAPÉDIA.

J. B. LEPAGE, Agent, Rimouski.
 Ls. J. RIOPEL, do New-Carlisle.
 14,273 acres disponibles.

Ce chemin part de Ste. Flavie, sur le fleuve St. Laurent, dans le comté de Rimouski, passe à l'extrémité est du chemin Taché, dans le canton de Fleuriau, et de là, (faisant fréquemment intersection avec le chemin Kempt,) passe à travers le canton de Cabot, la seigneurie du lac Matapédia et les cantons Lepage et Casupscull, dans le comté de Rimouski, et les cantons d'Assemetquagan et Ristigouche, à l'embouchure de la rivière Matapédia, dans le comté de Bonaventure.

CHEMIN KEMPT.

J. B. LEPAGE, Agent, Rimouski.
 Ls. J. RIOPEL, do New-Carlisle.
 20,077 acres disponibles.

Le chemin Kempt a son point de départ sur la rivière Ristigouche, dans le canton de Ristigouche, traverse ce canton et celui d'Assemetquagan, dans le comté de Bonaventure, les cantons de Casupscull et Lepage, la seigneurie de Matapédia, le canton de Cabot, la seigneurie de Métis, dans le comté de Rimouski, jusqu'à la rivière Métis, sur le fleuve St. Laurent.

CHEMIN MATANE ET CAP-CHAT.

L. ROY, Agent, Cap-Chat.
 3,075 acres disponibles.

Ce chemin part de St. Jérôme dans la seigneurie de Matane, comté de Rimouski, et longe la rive sud du fleuve St. Laurent, à travers les cantons St. Denis, Cherbourg, Dalibaire et Romieux, dans le même comté, et le canton de Cap-Chat, jusqu'à St. Anne, dans le comté de Gaspé.

CHEMIN WARE ET LANGEVIN.

P. A. PROUX, Agent, St. François, Beauce.
72 acres encore disponibles.

Ce chemin traverse une partie des cantons Ware et Langevin.

CHEMIN MAILLOUX.

EUG. RENAULT, Agent, Montmagny.
10,650 acres disponibles.

Le chemin Mailloux part du chemin Taché, dans le canton Mailloux, et traverse ce dernier canton et ceux de Roux, Bellechasse et Daaquam, dans le comté de Bellechasse, où il aboutit à la ligne Provinciale.

CHEMIN TÉMISCOUATA.

CHS. T. DUBÉ, Agent, Rivière-du-Loup, (en bas).
16,584 acres disponibles.

Le chemin Témiscouata, dans le comté de ce nom, part de la Rivière-du-Loup et traverse les cantons de Whitworth et Armand, et la seigneurie de Témiscouata où il aboutit à la ligne Provinciale.

CHEMIN ELGIN.

EUG. RENAULT, Agent, Montmagny.
2,700 acres encore disponibles.

Le chemin Elgin, dans le comté de l'Islet, part du fleuve St. Laurent, à St. Jean Port Joly, traverse les seigneuries et passe dans la ligne de division, entre les cantons Fournier, Ashford, Garneau, Lafontaine, Casgrain et Dionne, et fait intersection avec le chemin Taché, entre les cantons Garneau et Lafontaine.

CHEMIN DU LAC ST. JEAN.

L. Z. ROUSSEAU, Agent, St. Roch de Québec.
15,658 acres disponibles.

Le chemin du Lac St. Jean part du canton de Tewkesbury, dans le comté de Québec, traverse le canton Cauchon, et passe à travers les terres non arpentées et le canton Métabetchouan, jusqu'au village du même nom, dans le comté de Chicoutimi.

CHEMIN MARITIME. (RIVE SUD).

W. H. ANNETT, Agent, Bassin de Gaspé.
LOUIS ROY, do Cap-Chat.

21,495 acres encore disponibles.

Le chemin Maritime de la Rive Sud part de la seigneurie de Ste. Anne-des-Monts et traverse les cantons Tourelle, Christie et Duchesnay, la seigneurie de Mont Louis, le canton Taschereau, la seigneurie de la Magdeleine, le canton Denoue, la seigneurie de la Grande Vallée des Monts, le canton Cloridorme, la seigneurie de l'Anse à l'Étang et le canton Sydenham, jusqu'au canton Fox, tous dans le comté de Gaspé.

CHEMIN MARITIME. (RIVE NORD).

GEORGE DUBERGER, Agent, Malbaie.

20,281 acres disponibles.

Le chemin Maritime de la rive nord part de la rivière noire qui sépare le canton Callière de la seigneurie du Mont Murray, dans le comté de Charlevoix, traverse le dit canton Callière, dans ce dernier comté, et ceux de Saguenay, Tadousac, Bergeronnes, Escoumains et Iberville, dans le comté de Saguenay, longeant ainsi la rive nord du fleuve St. Laurent jusqu'à la ligne ouest de la seigneurie de Mille Vaches, dans le dit comté de Saguenay.

CONDITIONS DES OCTROIS GRATUITS.

10. Le preneur d'un permis d'occupation, à titre d'octroi gratuit, devra de suite se rendre sur la terre qui lui est assignée et l'occuper. S'il manque de le faire, sous un mois de la date de son billet, ou si, après s'être mis sur la terre, il l'abandonne, il sera considéré avoir, par là, perdu tout droit à l'obtenir.
20. Il devra, sous quatre années de la date de ce billet, défricher et mettre en culture douze acres de la terre à lui assignée, c'est-à-dire, au moins trois acres chaque année, respectivement, y construire une maison et y résider jusqu'à l'entier accomplissement de ces conditions. Après leur accomplissement, il aura droit à une patente, pour cet octroi.
30. S'il est dans la nécessité de laisser temporairement sa terre, il devra en prévenir l'agent local, et l'informer de la durée et des causes de cette absence projetée, ce dont l'agent, si les causes de l'absence lui paraissent suffisantes, prendra note dans un livre: S'il s'absente sans permission, ou prolonge son absence au-delà du temps convenu, il sera considéré avoir, par là, perdu tout droit à sa location.
40. Tout transport fait, ou toute tentative de faire transport de ce billet de location, sans la connaissance et la sanction préalable de l'agent, sera pareillement considéré comme faisant perdre tous les droits de celui qui s'en rendra coupable.
50. Dans tous les cas d'abandon de la terre assignée, icelle terre sera aussitôt considérée disponible, et elle pourra être octroyée de nouveau, ou par location ou par vente.

NOTE.—Le système d'octrois gratuits en pratique dans cette Province, à l'exception des octrois n'excédant pas dix acres pour maisons d'école, hôtels de ville, etc., et les octrois n'excédant pas cinquante acres, pour les lieux de culte public, et cent acres pour fermes-modèles ou industrielles, est restreint, par la loi, aux terres mises en réserve pour cet objet le long ou chaque côté des chemins de colonisation mentionnés dans le tableau qui précède.

APPENDICE No. 21.

TABLEAU montrant les noms des chemins de colonisation, les noms des Agents, et le nombre de locations émises sur ces chemins depuis le 1er Juillet 1877 au 30 Juin 1878 inclusivement, etc.

Chemins.	Agents.	Locations émises.	No. d'acres.	Locations annulées.	No. d'acres.
Taché.....	{ J. B. Lepage, C. T. Dubé, E. Renault, P. A. Proux..... }	62	5,930		
Témiscouata.....	C. T. Dubé.....	1	78		
Matapédia.....	J. B. Lepage et L. J. Riopel.....	1	99		
Kempt.....	do do.....	3	300		
Matane et Cap' Chat.....	Louis Roy et J. B. Lepage.....	6	411½		
Elgin.....	Eug. Renault.....	1	100	1	100
Etchemin.....	P. A. Proux.....				
Mailloux.....	Eug. Renault.....	2	100		
Waré et Langevin.....	P. A. Proux.....	1	100		
Lac St. Jean.....	L. Z. Rousseau.....				
Maritime (Rive Sud).....	W. H. Annett et L. Roy.....	2	200		
Maritime (Rive Nord).....	Geo. Dubéger.....	8	644		
Kennébec.....	P. A. Proux.....				
	Total.....	87	7,962½	1	100

F. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1878.

APPENDICE No. 22.

REMARQUES sur les Gisements de Phosphate dans le Canton de Templeton.

Ces gisements, autant que j'ai pu l'observer, semblent présenter un caractère distinctif infaillible, savoir : une relation étroite et invariable avec les silicates magnésiens, pyroxène et hornblende (surtout avec le premier), relation qui existe aussi, quoique moins invariablement, avec le mica.

Les roches environnantes appartiennent au Laurentien supérieur. Ce sont des gneiss le plus souvent rouges, avec un développement considérable de feldspath orthose. La direction des lits est nord-sud, inclinant quelquefois un peu vers l'est. Le pyroxène, d'après mes recherches, semble, dans la plupart des cas, couper cette direction à angle droit et se diriger de l'est à l'ouest. Là où l'on peut saisir les points de contact du gneiss et du pyroxène, on voit un mur, une ligne de séparation parfaitement définie.

La conclusion à laquelle je suis arrivé est que ces pyroxènes font partie de véritables veines dont la puissance varie depuis quelques pouces jusqu'à plusieurs centaines de pieds. Elles sont quelquefois régulières et elles peuvent être suivies sur une longueur considérable.

Ces *roches de filon*, comme je les appellerai, me paraissent être d'origine éruptive ; elles emprisonnent souvent des blocs des formations environnantes. Le pyroxène, généralement, y prédomine ; on y trouve aussi l'hornblende, le calcaire, le phosphate, le mica, le feldspath, etc., etc. Quelques veines ou parties de veines renferment un de ces minéraux en particulier en plus grande quantité. Ailleurs, ces espèces minérales sont confusément mélangées ensemble, tandis que, dans d'autres veines, on remarque la structure caractéristique des veines, c'est-à-dire des cristaux partant de chaque côté de la veine et s'enchevêtrant en partie. Cette dernière structure est plus rare.

Dans ces masses pyroxéniques, dans ces *roches de filon*, se trouve le phosphate en amas irréguliers, en fragments lenticulaires, en petits filons et en veines de toutes les dimensions. Ces dépôts sont quelquefois isolés ; quelquefois, ils communiquent ensemble par des veinules ou des canaux. Lorsque la gangue est calcaire, le phosphate est massif ou en cristaux hexagonaux. Comme ailleurs, les couleurs varient : le vert avec ses différentes teintes prédomine, puis vient le rouge, le rouge sombre qui passe au marron clair : le blanc est plus rare. Les lits ou masses de phosphate reposent quelquefois sur le gneiss, mais jamais on ne les voit dans l'intérieur même de cette roche. On en trouve des morceaux dans les veines feldspathiques qui coupent les *dikes* de trapp et de pyroxène mentionnées plus haut. La structure du phosphate varie : elle est cristalline, lamellaire, granulaire, quelquefois à grain fin. Ces nombreuses variétés de formes et de couleurs sont parfois embarrassantes. Cependant, les caractères les plus certains sont une grande densité, une grande friabilité et un faible degré de dureté.

Le meilleur indice de la présence des phosphates me semble être une assez grande variété dans les roches superficielles, alors que le gneiss est entremêlé de calcaire cristallin, de calcaire serpentineux, de schistes hornblendiques et de quartzite ; que les veines de pyroxène, etc., sont assez étroites, i. e. ne dépassent pas 100 ou 150 pieds, et traversées par des filons de feldspath ou de trapp. C'est dans ces conditions que les masses de phosphates m'ont paru être les plus régulières et les plus riches. De fait, je ne connais pas un seul dépôt un peu considérable qui soit éloigné d'une veine ou d'une masse de feldspath ou de trapp

Au second rang de Templeton, il y a quelques dépôts qui diffèrent de ceux que je viens d'esquisser. Ce sont des agglomérations de cristaux arrondis, de masses emprisonnées dans une gangue calcaire rouge foncé ou rouge sombre, avec des traces seulement de pyroxène, la roche environnante étant un gneiss à grain fin. Ces gisements paraissent être des lits réguliers ; quelques-uns ont de grandes dimensions, mais ils n'ont pas, jusqu'à présent, été exploités.

La méthode usuelle des explorations à la recherche des phosphates est de suivre, à la surface, les saillies de ces *roches de filon* décrites plus haut, remarquant avec un soin particulier les roches pyroxéniques, surtout lorsqu'elles sont en contact avec le gneiss et le feldspath. En ces endroits, on doit rechercher plus particulièrement des traces de phosphate. Souvent un amas de ce minéral fait saillie et est visible ; quelquefois on ne trouve qu'une masse isolée ou quelques petits galets, mais ceci est rare. La découverte d'une simple trace de phosphate doit engager à faire un examen plus attentif qui amène ordinairement la découverte de gisements d'une étendue plus ou moins considérable.

JOHN G. MILLER.

A JOHN HUME, Ecr.

Département des Terres de la Couronne Québec.

APPENDICE No. 22 (a).

ETAT indiquant les principales mines de phosphate actuellement en opération dans les cantons Hull, Templeton, Wakefield, Portland Ouest, Portland Est et Buckingham ; le nombre d'hommes employés dans ces opérations minières ; la quantité de minerai extraite, etc., etc.

Noms des Compagnies ou des Propriétaires.	Canton.	Lot.	Rang.	Quand les travaux ont commencé.	Nombre d'hommes employés.	Tonnes de minerai extraites.	REMARQUES.
McLaren, vendu à Goldring..	Templeton	½ N. 18	9 1877	50	950.	Mr. McLaren a extrait 900 tonnes
James Post.....	"	9	10 1878	10	300	
M. Connolly.....	"	10	10	Juillet	7	50.	
M. McLaren.....	"	10	11	deinièrement "	25	50	On m'a dit qu'il avait extrait plus de 100 tonnes.
Miller & Henshaw.....	"	11, 12	12 1877	25	1200	600 tonnes ont été extraites en 1877.
Laurentian Mining Co.....	"	23	13	Décembre	30	960.	
M. Hugh Allan.....	Wakefield.....	½ S. 24	4	Janvier..... 1878	6.	180	
Ottawa Mining Co.....	"	18	3	"	3	25.	
Victoria Mine.....	Portland Ouest... .	35, 36	5	"	6	100	Appartenant à Messrs. Robinson & French, d'Ottawa.
Sigma Mine.....	Wakefield.....	30	9	Mai	7.	120.	Appartenant à M. Harvis.
M. Wilkins.....	Hull	10	14	Novembre... 1877	5.	250	
M. Dow.....	"	supposé être 10	12	incertain	8.	200	
M. Mains.....	"	4	10	"	18	300.	
Canada Phosphate Mining Company.....	"	supposé être 4 incertain	11	"	40.	100.	
Preston Mine.....	Portland Ouest... .	1 } 6 }	8 } 7 }	à la fin de } "	5	600	Vendu à M. G. C. Brown.
Bitchie Mine.....	"	7	7	Durant l'hi- 1878	5.	500	" " " Je ne con-
M. McNaughton.....	"	7, 8	10	[ver. "	10.	120.	naiss pas au juste la quantité de phosphate qui a été extraite de cette mine.
Messrs. Ross Frères.....	"	2	7	" "	3	30	
Buckingham Mining Co... .	Portland Est....	6	1	} en..... 1875	25	4388	1688 tonnes extraites en 1877.
	Buckingham	17	12				2300 " " " 1878.
	"	19	19				La quantité extraite en 1876 n'est pas bien connue ; on croit que c'est 600 tonnes.
				Total.....	288	10583	

APPENDICE No. 23.

LA BEAUCE, 23 Septembre 1878,

A l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre avec les présentes les rapports de la production des mines, situées dans la division aurifère de la Chaudière. Vous y verrez qu'elles ont produit, du 1er Juillet 1877 au 31 Décembre suivant, 688 onces, 19 dwt. et 12 grains, et du 1er Janvier 1878 au 30 Juin dernier, 246 onces, 16 dwt. et 3 grains, valant \$17 50 l'once,

Je pourrais ajouter de suite, quoique cela doive entrer dans mon prochain rapport, que les mois de Juillet et Août derniers ont été encore plus productifs que les précédents, car une seule compagnie a recueilli au-delà de 380 onces d'or.

Une nouvelle ère paraît donc s'ouvrir pour les mines d'or de la Beauce, et le succès de ceux qui recherchent l'or d'alluvion à près de cent pieds en dessous du lit actuel de la Rivière Gilbert, a encouragé un grand nombre d'autres personnes à recommencer l'exploitation des différentes rivières et cours d'eau depuis les vieilles mines sur la Gilbert jusqu'à la Rivière-du-Loup, dans le Kennebec.

Presque partout l'on trouve le précieux métal à quelques pieds seulement de la surface du sol, et ces jours derniers, dans le ruisseau d'ardoise, au village de St. George, on a ainsi trouvé un morceau d'or pur de la pesanteur de cinq onces.

On a fait aussi cet été de nouveaux travaux d'exploitation sur la Rivière-des-Plantes; et les dix onces d'or recueillies par deux hommes en quelques jours et avec des outillages des plus primitifs, sans compter ce que les écumeurs de placers ont enlevé en cachette, démontre, il me semble, que ce cours d'eau est loin d'être dépourvu d'or.

Tout fait donc espérer que cette activité redoublera bientôt et que, sous peu, les mines d'or de la Beauce verront une foule de chercheurs d'or en retirer profit pour eux-mêmes et avantage pour la Province.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. J. J. DUCHESNAY,

*Inspecteur des Mines d'Or,**Div. de la Chaudière.*

APPENDICE No. 24.

BUREAU DE CADASTRE;

MONTREAL, 30 Juin 1878.

A l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre, sous ce pli, un tableau contenant l'état détaillé des opérations du Bureau de Cadastre effectuées sous ma direction, pendant l'année qui vient de s'écouler.

Je vous envoie, en même temps, les plans et les livres de renvoi des localités cadastrées, savoir : les paroisses de Varennes, Ste. Julie et Belœil, Comté de Verchères, et la Cité de St. Hyacinthe,

En conformité de vos instructions, nous avons commencé le cadastrage de la partie du comté de Napierville qui m'a été assignée.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

J. B. VARIN,

Directeur.

APPENDICE No. 24a.

TABLEAU SYNOPTIQUE des travaux du Bureau de Cadastre, District de Montréal
pour l'année fiscale 1877-78, J. B. VARIN, Directeur.

LOCALITÉ.	Superficie des terrains cadastrés.			Nombre de parcelles désignées au Livre de Renvoi.	Date de clôture.
	Arpents.	Perches.	Pieds.		
COMTÉ DE VERCHÈRES.					
Paroisse de Varennes.....	27043	59	181	626	1er Avril, 1877.
Do Ste. Julie.....	20232	55	205	606	15 Octobre, 1877.
Do Belœil.....	20079	10	322	571	20 Décembre, 1877.
COMTÉ DE ST. HYACINTHE.					
Cité de St. Hyacinthe.....	876	58	70	715	15 Mars, 1878.
	68231	84	130	2518	

BUREAU DU CADASTRE,
Montréal, 30 Juin 1878,

J. B. VARIN,
Directeur.

APPENDICE No. 25.

QUEBEC, 8 Juillet 1878.

A L'HONORABLE F. LANGELIER,

Commissaire des Terres de la Couronne.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre un état des travaux du Cadastre, faits par le Bureau du Cadastre de Québec, pendant l'année finissant le 30 Juin 1878.

1. Juillet, Août et Septembre 1877, vérification des lignes de division du Canton de Duquesne, District de Rimouski.
2. Octobre. Vérification du Cadastre de la paroisse St. Laurent.
3. do do do do St. Jean.
4. do do do do Ste. Famille.
5. Novembre. do do do St. Bernard.
6. do do do St. Nicolas.
7. do Fixation de la limite des hautes marées sur 3 milles de longueur paroisse St. Romuald.
8. do Correction dans le Cadastre des terres, St. Sauveur.
9. Décembre. Vérification sur la propriété de M. Gilmour.
10. do Vérification du Cadastre de la paroisse de Ste. Angèle, (Comté de Rouville.
11. do Vérification du Cadastre de la paroisse de St. Ours.
12. do do do Ste. Victoire, Comté de Richelieu.
13. Janvier, 1878. Vérification du Cadastre de la paroisse Ste. Anne.
14. do do do St. Joachim.
15. do do do St. Féréol.
16. Février. Vérification du Cadastre de la paroisse St. Grégoire.
17. do Arpentage et cadastrage de la paroisse St. Mathias, Comté de Rouville.
18. Mars Arpentage et cadastrage de la paroisse Notre-Dame de Bonsecours Comté de Rouville.
19. Avril. Arpentage et cadastrage de la paroisse St. Charles.
20. Mai. Arpentage et cadastrage de la paroisse Ste. Madeleine.
21. Juin, Juillet. Canevas des plans des paroisses St. Mathias, N. D. de Bonsecours village de Richelieu, St. Charles et Ste. Madeleine.
22. Tracé géographique, à l'échelle d'un pouce au mille, de la carte du Comté de Champlain.
23. Tracé d'une section (grande échelle) du chemin de fer intercolonial, Comté de Rimouski.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre dévoué et obéissant serviteur,

(Signé.)

P. L. MORIN,

Directeur du Cadastre.

APPENDICE No. 26.

BUREAU DU CADASTRE,

TROIS-RIVIÈRES, 27 Août 1878.

HONORABLE F. LANGELIER,

Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de faire rapport sur les opérations exécutées par le Bureau de Cadastre des Trois-Rivières, pendant l'année terminée le 30 Juin dernier.

Vous verrez par le tableau que je vous transmets, qu'il a été cadastré trois paroisses, savoir : celle de Ste. Flore, dans le comté de Champlain, et celles de St. Antoine de la Rivière du Loup, et de St. Joseph de Maskinongé, dans le comté de Maskinongé.

Ces trois paroisses couvrent une superficie de quatre-vingt-treize mille quatre arpents, (93004) ; et contiennent deux mille neuf cents trente-six lots ou parcelles.

Je dois vous faire remarquer toutefois, que ce tableau ne donne pas une idée tout à fait exacte, et ne contient pas la somme complète des travaux exécutés par le bureau, dans le cours de l'année.

Le comté de Maskinongé, qui est probablement de toute la Province, celui qui est plus irrégulièrement subdivisé, renferme huit paroisses qui sont tellement enclavées et enchevêtrées les unes dans les autres, qu'il est très difficile sous tous les rapports, de les cadastrer isolément. Il a donc fallu dans un but d'économie, et d'expédition, y débiter par des opérations générales et d'ensemble, qui devaient couvrir ou concerner presque toutes les paroisses comprises dans le périmètre du comté.

Ainsi, pendant une grande partie de l'hiver dernier, et aussi depuis, lorsque le temps et les circonstances le permettaient, j'ai tenu le géomètre à ses opérations générales, et surtout, à faire le relevé soigné des rivières assez nombreuses, et extrêmement sinueuses qui arrosent les paroisses de St. Antoine de la Rivière du Loup, St. Joseph de Maskinongé, St. Justin, Ste. Ursule, St. Léon, St. Paulin et St. Didace, dont les deux premières seulement figurent dans le tableau qui accompagnent le présent.

De plus, au cours de ces relevés, il a été fait sur une assez grande étendue des mesurages particuliers, et levé des lignes de courses pour établir des points de repère et de contrôle destinés à assurer l'exactitude des opérations ultérieures, et faciliter le travail d'assemblage qui devra couronner le tout.

Je fais donc remarquer que de toutes ces opérations très longues et fort importantes, celles qui ont été exécutées dans les paroisses de St. Justin, Ste. Ursule, St. Léon, St. Paulin et St. Didace ne sont pas entrées dans le tableau que je vous transmets, bien qu'elles aient nécessité un temps très considérable.

Pendant l'année, le personnel de ce bureau a dû aussi, en vertu d'instructions spéciales, surveiller le cadastrage de la paroisse de Notre-Dame, du Mont-Carmel, comté de Champlain, de St. Zéphirin de Courval, St. Antoine de la Baie du Febvre et St. François du Lac, comté d'Yamaska, district de Richelieu, fait à l'entreprise, par divers arpenteurs du District des Trois-Rivières.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé.) G. A. BOURGEOIS,

Directeur.

APPENDICE No. 26a.

TABLEAU SYNOPTIQUE des travaux du Bureau de Cadastre du District des Trois-Rivières, depuis le 1er Juillet 1877
au 30 Juin 1878.—G.A. Bourgeois, Directeur.

Localité.	Superficie des terrains cadastrés.			Nombre de lots ou parcelles portés au livre de Renvoi.	Longueur en milles de relevé des chemins rivières ou autres fronts irréguliers.	Date de l'envoi au Département des Terres de la Couronne.	Remarques.
	En pieds français pour villes et villages incorporés.	En arpent pour les paroisses situées dans les seigneuries.	En acres pour les paroisses situées dans les Townships.				
Comté de Champlain.							
Paroisse Ste. Flore.....		47844	5811	636	21 m. 63 ch.	25 Sept. '77	(a) Il y a en outre le chaînage de tous les fronts et dans beaucoup de cas celui des profondeurs ainsi que les mesurages exécutés pour établir la figure et la superficie des parcelles, qui ne sont pas entrés dans ce tableau.
Comté de Maskinongé.							
Paroisse St. Antoine de la Rivière du Loup.....		19144		1053	60 m. 27 ch.	14 Mars '78	
St. Joseph de Maskinongé.....		19140		1247	58 m. 73 ch.	28 Juin '78	
Total.....		86126	5811	2936	141 m. 3 ch. (a)		

(Signé.)

G. A. BOURGEOIS,

Directeur.

BUREAU DU CADASTRE,

Trois-Rivières, 27 Août 1878.

APPENDICE No. 27.

MONTMAGNY, 30 Juin 1878.

A L'HONORABLE F. LANGELIER,

Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli, un tableau contenant l'état détaillé des opérations du Bureau du Cadastre, effectuées sous ma direction, pendant l'année qui vient de s'écouler.

Durant l'année, j'ai cadastré la paroisse de St. Charles renfermant 708 parcelles; la paroisse de St. Gervais, 690; la paroisse de St. Cajetan, canton Armagh, 688; le canton Mailoux, 392; le canton Roux, 442, et le canton Bellechasse, 426.

L'étendue de ces paroisses et cantons forme 3,346 parcelles, 62,972 arpents et 159,091 aeres.

Dans le cours de l'année il a aussi été cadastré dans le comté de Bellechasse, deux paroisses à l'entreprise, par M. l'arpenteur Lavergne, sous ma direction et surveillance. Ce sont celles de St. Lazare et de Notre-Dame de Buckland, (1,494 parcelles).

Cette surveillance des opérations de ce caractère, à une grande distance du Bureau, m'a tout naturellement occasionné un surcroit de travail.

En effet, il a fallu outre la surveillance générale du travail, voir immédiatement à l'ajustement de ces plans entre eux et avec ceux des paroisses limitrophes exécutés par le Bureau; faire certains relevés de chemins et lignes; présider à l'exposition de ces plans sur les lieux; surveiller la correction des erreurs constatées, et comparer les livres de Renvoi avec les plans.

Maintenant, pour compléter nos travaux, il me reste à comparer les livres de Renvoi avec les plans des différentes localités cadastrées par le bureau de Montmagny.

Le cadastre dans le comté de Bellechasse étant achevé, j'ai commencé celui du comté de l'Islet.

Déjà je me suis procuré les renseignements dans les paroisses de l'Islet, St. Cyrille, St. Jean et St. Roch. J'ai aussi fait le relevé du chemin du 1er Rang de la paroisse de l'Islet.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

(Signé.) E. CASGRAIN,

Directeur.

APPENDICE No. 27 (a).

TABLEAU comparatif des travaux du Bureau du Cadastre, District de Montmagny, depuis le 1er Juillet 1877 au 30 Juin 1878.

E. CASGRAIN, Directeur.

Localité.	Superficie des terrains cadastrés.		Nombre de parcelles désignées au Livre de Renvoi.	Nombre de milles de relevé de chemins et lignes, etc.
	Arpents.	Acres.		
<i>Comté de Bellechasse.</i>				
Paroisse de St. Charles.....	29,730.		708.	50.
Paroisse de St. Gervais.....	33,243.		690.	84.
Paroisse de St. Cajetan d'Armagh.		60,576	688	40
Canton Mailloux.....		25,854	392.	21 $\frac{1}{2}$.
Canton Roux.....		37,091.	442.	12 $\frac{1}{2}$.
Canton Bellechasse.....		35,570	426	13 $\frac{1}{2}$.
	62,973	159,091	3,346.	221 $\frac{1}{2}$.

APPENDICE No. 28.

ST. JÉRÔME, 24 Août 1878.

E. E. TACHÉ, ECR.,

Assistent-Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le rapport des opérations du bureau du Cadastre, sous ma direction pour l'année expirant au 30 Juin dernier.

La paroisse de Ste. Scholastique et le village incorporé de Ste. Scholastique se trouvent entrés en bloc dans ce rapport par suite du fait qu'il nous a été impossible de déterminer la ligne limitative de ces deux municipalités. La municipalité du village de Ste. Scholastique doit prendre des mesures pour établir cette ligne à la prochaine réunion de la législature. Jusqu'à ce temps, il n'y aura pas moyen de faire les livres de renvoi de ces municipalités.

La paroisse de St. Canut comprend onze terres au Nord de la rivière du Nord enclavées dans la paroisse de St. Colomban. Ces terres ne sont pas comprises au plan et au Livre de Renvoi de cette paroisse parce que ce n'est que par des informations récentes que nous avons appris qu'elles faisaient partie de la paroisse de St. Canut. Pour plus d'exactitudes, M. le géomètre attendait pour les ajouter au plan, le temps où les arpentages de St. Colomban seraient faits; cette partie se trouvant à toucher trois paroisses et exigeant un arpentage soigné et complet.

J'ai aussi l'honneur de vous envoyer par la malle de ce jour la liste des effets de mon bureau qui m'a été demandée par lettre du 6 courant par l'Hon. Commissaire des Terres de la Couronne.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé.) J. A. HERVIEUX.

APPENDICE No. 28 (a).

OPERATIONS du Bureau du Cadastre de St. Jérôme, pendant l'année expirant au 30 Juin 1878.

Noms des Paroisses.	Nombre de Lots.	Superficie.		Longueur de chemins en arpents.	Longueur de Rivières en arpents.
		Arpents.	Perches.		
St. Joseph du Lac.....	409	13,571	87	402½	
St. Benoît	466	20,560	08	889½	226
Ste. Scholastique (paroisse et village).	677	27,030	00	925	228
St. Canut.....	250	13,805	95	361	336
Totaux.....	1,802	74,967	90	2,578	790

APPENDICE No. 29.

BUREAU DU CADASTRE,

HULL, 6 Juillet 1878.

E. E. TACHÉ, ECR.,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-inclus, un rapport des opérations de ce bureau, durant l'année fiscale finissant le 30 Juin dernier.

Ces opérations couvrent une superficie de 103,144 acres, 2 vergées (roods) et 28 perches, le tout divisé en 1005 parcelles ou lots.

En relevé de rivières, lacs et chemins, nous avons parcouru une distance de 140 milles, 45 chaînes et 58 mailles.

Vous pouvez constater par le tableau ci-annexé que, malgré que le nombre des parcelles insérées au Livre de Renvoi, ne soit pas aussi élevé que les années dernières, la somme du travail exécuté est néanmoins plus forte.

Je dois ajouter, qu'à la demande du Département, nous avons aussi préparé, à ce bureau, des tracés du chemin de fer Q. M. O. et O., du canton de Templeton, et du quartier No. 4 de la cité de Hull.

En outre, M. Rainboth, arpenteur surnuméraire de ce bureau a cadastré, sous ma direction, la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours contenant 23,837 arpents et divisée en 463 parcelles ou lots; aussi le village incorporé de Buckingham contenant 573 acres, 2 vergées (roods) et 15 perches et divisé en 579 parcelles ou lots.

Le plan du canton de Buckingham, préparé aussi par M. Rainboth est maintenant prêt à être soumis à l'inspection.

En relevé de rivières et de chemins, il a parcouru une distance de 122 milles, 6 chaînes et 83 mailles.

La superficie totale, arpentée dans ce district, durant cette année, est donc de 103,718 acres, 1 vergée et 3 perches, et de 23,837 arpents et 73 perches, le tout divisé en 2047 parcelles ou lots.

Les travaux en relevé de rivières, etc., couvrent une distance totale de 262 milles, 52 chaînes et 31 mailles.

Je ne puis comprendre, dans ce rapport, les travaux exécutés par M. Lucas, autre arpenteur surnuméraire de ce bureau, parce qu'il n'a pas encore terminé le cadastrage du canton de Lochaber.

Je vous transmettrai, sous peu de jours, les plan et Livre de Renvoi du canton de Templeton.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

(Signé.) CHS. LEDUC,

Directeur.

APPENDICE No. 29 (a).

TABLEAU SYNOPTIQUE des travaux exécutés par James McArthur, A.P., pour le Bureau de Cadastre du District d'Ottawa, pour l'année fiscale 1877-78. Chs. Leduc, Directeur.

Localités.	Superficie des terrains cadastrés.				Nombre de Lots.	Relevé de Rivières, Chemins, etc.			Date de la clôture.	Date de la transmission au Département des Terres de la Couronne.
	Acres.	Verges.	Perches.	Pieds.		Milles.	Chaines.	Mailles.		
Canton Templeton.....	84,833	2	28	850	106	35	30		
Trois premiers rangs du canton Wakefield.....	18,311	0	32	155	13	31	75		
Ch. de Fer Q. M. O. & O.....					20	58	53		
Totaux.....	103,144	3	20	1005	140	45	58		

(Signé.) CHS. LEDUC,
Directeur.

APPENDICE No. 30.

BEAUHARNOIS, 30 Juin 1878.

E. E. TACHÉ, Ecuyer,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire rapport des travaux exécutés par ce bureau pendant l'année qui vient de s'écouler. Je vous transmets avec les présentes les plans et Livres de Renvoi des paroisses de Ste. Martine, de Ste. Philomène et de St. Joachim de Chateauguay, ainsi que les copies des dits Livres de Renvoi.

Mr. le Géomètre a commencé le cadastrage de la paroisse de St. Urbain-Premier, mais ces travaux encore inachevés ne peuvent faire l'objet du présent rapport.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

(Signé.)

L. A. SEERS,

Directeur.

APPENDICE No. 30 (a).

TABLEAU SYNOPTIQUE des travaux du Bureau de Cadastre de Beauharnois,
L. A. Seers, Directeur, pour l'année fiscale 1877-78.

Localités.	Superficie des terrains cadastrés.			Nombre de Parcelles.	Date de la clôture.
	Arpents.	Perches.	Pieds.		
Paroisse de St Joachim de Chateauguay.....	15,000	380	1er Juillet 1878.
Paroisse de Ste. Martine.....	24,000	485	
Paroisse de Ste. Philomène....	14,004	279	
Total.....	53,004	1144	

APPENDICE No. 31.

BUREAU DU CADASTRE, JOLIETTE, Août 1878.

E. E. TACHÉ, Ecuyer.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre, avec la présente, le tableau synoptique des travaux de cadastre effectués pendant l'année qui vient de s'écouler. Ce tableau vous donnera une idée précise sur la nature et l'étendue de ces travaux.

Je voulais faire mon rapport annuel plus tôt, mais comme je dois faire un rapport final le premier Septembre prochain, en conséquence de l'abolition de ma commission, j'attendais cette époque afin de n'en faire qu'un seul.

L'ouvrage exécuté pendant l'année a été très-difficile à cause du défaut de lignes apparentes et par la nature accidentée des terrains cadastrés, on a dû faire aussi le relevé d'un grand nombre de rivières et de petits cours d'eau.

Dans la paroisse de St. Ambroise de Kildare on a été obligé de se servir de la mesure anglaise et de la mesure française, ce qui a nécessité de nombreux calculs et des désignations très-longues au Livre de Renvoi.

Je pense que l'ouvrage en cours d'exécution dans cette dernière paroisse ne pourra être complété avant la fin de Septembre.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

(Signé.)

M. CRÉPEAU,
Directeur.

APPENDICE No. 31 (a).

TABLEAU SYNOPTIQUE des travaux du Cadastre du District de Joliette, M. Crépeau, Directeur, pour l'année fiscale 1877-78.

LOCALITÉ.	Mesure française. — Superficie cadastrée.			Mesure anglaise. — Superficie cadastrée.			Nombre de Parcelles.	Date de la clôture.
	Arpents.	Perches.	Pieds.	Acres.	Roods.	Perches.		
Paroisse de St. Paul.....	23,799	37	222	505	Janvier.
Paroisse de St. Ambroise de Kildare (Partie).	26,858	05	161	22,690	0	0	520	—
Totaux.....	50,657	43	59	22,690	0	0	1025	

APPENDICE N^o. 32.

ST. ROCH DE L'ACHIGAN, 30 Juin 1878.

E. E. TACHÉ, Ecuyer,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des travaux de mon Bureau pour l'année finissant le 30 Juin 1878.

Il a été mesuré dans la paroisse de St. Lin, une longueur de vingt-et-un milles de relevé de chemins et rivières, ruisseaux et autres limites de propriétés, ce qui, joint aux cent onze milles de relevé faits l'an dernier dans le même endroit, porte la longueur du mesurage fait dans cette paroisse à cent trente-deux milles de relevé de limites de propriétés, comprenant deux mille vingt-six numéros ou parcelles et formant une superficie de trente-quatre mille cinq cent vingt-et-un arpents, quatre-vingt-dix perches et cent soixante et trois pieds.

Le plan officiel de cette paroisse est terminé ; aussitôt que le livre de renvoi sera complété, j'aurai l'honneur de vous transmettre ces documents.

Il a été de plus effectué dans la paroisse de l'Épiphanie, un relevé de chemins et limites de propriétés d'une longueur de cinquante-sept milles et de vingt milles de rivières et ruisseaux, formant un total de soixante-dix-sept milles, à part différentes perpendiculaires et lignes obliques mesurées pour définir la position des lots irréguliers.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé.) ONULPHE PELTIER,

Directeur du Cadastre,

Comtés L'Assomption et Montcalm.

APPENDICE No. (a).

TABLEAU SYNOPTIQUE des travaux du Bureau de Cadastre des comtés de L'Assomption et Montcalm, Onulph Peltier, Directeur, pour l'année fiscale 1877-78.

Localités.	Superficie des terrains cadastrés.			Nombre de parcelles désignées au Livre de Renvoi.	Longueur en milles du relevé des chemins, ruisseaux et autres limites de propriétés.	Remarques.
	Arpents.	Perches.	Pieds.			
Paroisse de St. Lin.....	34,521	90	163	2026	21	111 milles de limite de cette paroiss avaient été chaîné l'an dernier.
Paroisse de l'Epiphanie..	77	
Total.....	34,521	90	163	2026	98	

APPENDICE No. 32 b.

A l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne,

Québec.

Monsieur le Commissaire,

J'ai l'honneur de vous transmettre un état détaillé indiquant par ordre de Comtés, les localités (paroisses, villes, villages, etc.,) cadastrées, le nombre de parcelles contenues dans chacune d'elles, les dates des inspections et examens qui en ont été faits, ainsi que les noms des arpenteurs qui ont exécuté les différents cadastrages soumis à mon examen dans la Province, depuis le 1er de Juillet 1876 jusqu'au 30 Juin 1878.

En ce qui regarde les détails concernant ces examens et inspections, j'ai l'honneur de renvoyer aux différents rapports que j'ai faits à ce sujet sur chaque examen ou inspection respectivement.

Je dois dire ici toutefois, d'une manière générale, que ces inspections consistent dans l'examen des notes d'arpentage et dans la vérification des plans préparés par les arpenteurs, lesquels plans sont ensuite soumis à l'examen des propriétaires de chaque paroisse, afin qu'on puisse s'assurer de l'exactitude de la désignation de chaque propriété et, en même temps faire valoir les réclamations des intéressés lorsqu'il y a lieu.

Dans bien des cas, il m'a fallu faire deux voyages dans la même paroisse, et aussi exécuter sur les lieux des vérifications assez importantes, comme le mentionnent mes rapports sur chaque examen en particulier; et c'est d'après ces vérifications partielles qu'il a été jugé opportun de faire des vérifications générales des différentes opérations cadastrales, avant d'accepter d'une manière définitive les travaux des divers arpenteurs sous contrat avec le Département.

Respectueusement soumis,

(Signé.)

F. M. LACHAINE,

Inspecteur du Cadastre.

APPENDICE 32 c.

ETAT indiquant par ordre de comtés, les localités (paroisses, villes, villages, etc), cadastrées, le nombre de parcelles contenues dans chacune d'elles, les dates des inspections et examens qui en ont été faits, ainsi que les noms des arpenteurs qui ont exécuté les différents cadastrages soumis à mon examen dans la Province, depuis le 1er Juillet 1876 jusqu'au 30 Juin 1877, et du 1er Juillet 1877 jusqu'au 30 Juin 1878.

1876-1877.

Comtés.	Localités.	Nombre de parcelles.	Noms des arpenteurs.	Date des inspections.
Soulanges	St. Polycarpe	692	T. Michaud	Février 1 et 2 1877
do	St. Téléphore	369	do	Janvier 31 1877
do	St. Zotique	880	do	Mai 1 et 2 1877
do	Village Cot. Landing.	559	do	Mai 3 1877
Vaudreuil	Canton de Newton	700	J. N. C. Patton	Mai 7 et 8 1877
do	St. Lazare	730	H. S. Harwood	Mai 11 1877
Montcalm	St. Esprit	481	H. Dumais	Juin 16 1877
do	St. Alexis	393	do	Juin 17 1877
do	St. Jacques	1126	do	Juin 18 1877
Lotbinière	St. Croix	543	F. Pagé	Nov. 20 et 21 1876
do	St. Apollinaire	509	do	Mars 26 et 27 1877
do	Ste. Agathe	617	H. O'Sullivan	Juin 7 1877
do	St. Patrice	434	do	Juin 6 1877
do	St. Edouard	395	T. C. De Lachevrotière	Janv. 12 et 13 1877
do	St. Antoine	565	A. Sewell	Déc. 19 et 20 1876
do	St. Flavien	478	do	Déc. 21 et 22 1876
Beauce	St. Severin	316	H. O'Sullivan	Juin 13 1877
Montmorency	St. Pierre	162	P. Jobidon	Octobre 23 1876
do	St. Anne	410	P. V. Lefrançois	Mars 26 1876
do	St. Joachim	450	do	Mars 27 1877
Charlevoix	Les Eboulements	1013	P. V. Du Tremblay	Août 27 et 28 1876
do	St. François-Xavier	685	do	Août 18 et 19 1876
do	Baie St. Paul	1938	do	Août 14, 15, 16, 17 1876
do	St. Urbain	680	do	Août 21 et 22 1876
Dorchester	St. Claire	581	P. Bélanger	Mars 28 et 30 1877
do	St. Hénédine	386	do	Février 28 1877
do	St. Anselme	780	do	Juin 25 1877
do	St. Bernard	511	T. Fourmier	Mai 1877
Levis	St. Nicolas	648	O. A. Dubé	Avril 5 et 6 1877
do	N. D. de la Victoire	563	H. H. Robertson	Avril 3 et 4 1877
do	Village Bienville	220	do	} Jan. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 1877
do	Village Lauzon	1029	do	
do	Quartier St. Laurent, ville de Lévis	666	do	
do	St. Téléphore	66	do	Juin 14 1877
do	St. David	406	do	Avril 23 1877
Témiscouata	Ville de Fraserville	734	G. A. Doucet	} Mai 28, 29 et 30 1877
do	St. Patrice de la Riv. du Loup	1162	do	
Rimouski	Ville de Rimouski	572	L. S. E. Grondin	Mars 12 et 13 1877
do	Paroisse do	553	do	Mai 25 et 26 1877
do	Sacré Cœur	195	do	Mars 14 1877
do	St. Anaclet	310	Ls. Garon	Mai 23 1877
do	Ste. Flavie	547	do	Mars 19 et 20 1877
do	Ste. Luce	352	John Hill	Mars 15 et 16 1877

APPENDICE 32 c.—*Continué.*

1877—1878.

Comtés.	Localités.	Nombre de parcelles	Noms des arpenteurs.	Date des inspections.
Ottawa	N. D. de Bonsecours..	463	G. C. Rainboth.....	Déc. 29 1877
do	L'Ange-Gardien de Buckingham	804	do	Juillet 18 1878
do	Canton Buckingham..	705	do	Juillet 18 1878
do	Village de do	581	do	Déc. 16 1877
Vaudreuil	Ile Perrot.....	360	J. N. C. Patton.....	Avril 1878
Argenteuil	St. Andrew.....	865	G. F. Austin.....	Juillet 23 et 24 1878
Berthier	Lavaltrie.....	660	C. Laurier.....	Juillet 18 et 19 1877
Montmorency	Ste. Pétronille.....	236	P. Jobidon.....	Avril 3 1878
do	Ste. Famille.....	258	Ls. Gosselin.....	Juillet 26 1877
do	St. Jean.....	319	do	Juillet 27 1877
do	St. Laurent.....	234	do	Février 22 1878
do	St. François.....	256	do	Mars 4 1878
do	St. Joachim.....	456	N. V. LeFrançois.....	Juillet 24 1877
do	St. Ferréol.....	648	do	Juillet 25 1877
Charlevoix	St. Agnès.....	399	J. Demeules	Août 29 1877
do	St. Irénée.....	353	do	Février 4 1878
do	Malbaie.....	854	P. P. V. Du Tremblay.	Oct. 4 et 5 1877
do	Village Pointe-au Pic.	257	do	Octobre 6 1877
do	St. Fidèle.....	613	do	Sept. 3 1877
do	St. Siméon.....	381	do	Février 1 1878
do	St. Hilarion.....	371	do	Janvier 30 1878
do	Ile aux Coudres.....	465	do	Janvier 29 1878
Rouville	St. Hilaire.....	657	A. Hamel.....	Sept. 11 1877
do	St. Mathias.....	230	V. Desrochers.....	Nov. 2 1877
Yamaska	St. David.....	1032	C. Sheppard.....	Sept. 13 1877
Lotbinière	St. Gilles.....	226	Félix Pagé.....	Mai 28 1878
do	St. Narcisse.....	237	do	Mai 29 1878
Mégantic	Canton de Leeds.....	625	H. O'Sullivan.....	Déc. 27 1877
do	Canton de Nelson.....	450	do	Juin 3 1878
Beauce	St. Joseph.....	1323	Morency et Bignell..	Déc. 4 et 5 1877
do	Ste. Marie.....	1117	do	Déc. 6 et 7 1877
Lévis	St. Lambert.....	506	P. Bélanger.....	Février 28 1878
do	St. Isidore.....	675	do	Février 26 et 27 1878
do	St. Etienne.....	443	John Nelson.....	Juillet 10 et 11 1877
do	St. J. Chrysostome.....	562	A. Bourget.....	Mai 31, juin 1 1878
do	St. Romuald.....	643	H. H. Robertson.....	Août 14 et 15 1877
do	St. Joseph.....	515	do	
L'Islet	St. Aubert.....	481	Thos. Breen.....	Juin 11 1878
Témiscouata	St. Arsène.....	431	F. A. Têtu.....	Janvier 17 1878
do	Cacouna.....	292	do	Janv. 15 et 16 1878
do	Village Cacouna.....	246	do	Janv. 15 et 16 1878
do	St. Jean-Baptiste de l'Isle Verte.....	392	G. A. Doucet.....	Avril 9 et 10 1878
do	Trois-Pistoles.....	600	do	Juin 13 et 14 1878
do	N. D. des 7 Douleurs..	92	do	Avril 11 1878
do	Notre D. du Portage..	294	J. E. St. Pierre.....	Janvier 18 1878
do	Notre D. du Lac.....	466	do	Juin 18 1878
do	Ste. Rose du Dégelé..	423	do	Juin 17 1878
do	St. Louis du Ha Ha...	323	do	Juin 19 1878
Rimouski	St. Flavien.....	750	L. S. E. Grondin.....	Nov, 15 1877
do	St. Mathieu.....	576	do	Février 19 1878
do	St. Simon.....	479	do	Nov. 16 1877
do	Ste. Cécile du Bic...	793	John Hill.....	Déc. 19 et 20 1877
do	St. Donat.....	438	do	Juin 21 1877
do	Ste. Angèle.....	649	Ls. Garon.....	Déc. 25 1878

APPENDICE No. 33.

TABLEAU GÉNÉRAL donnant la superficie et le nombre des lots cadastrés par les bureaux de cadastre de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Montmagny, Joliette, Beauharnois, Ottawa, L'Assomption, Terrebonne, ainsi que par les arpenteurs qui ont opéré à prix fixe, depuis le 1er Juillet 1877 jusqu'au 30 Juin 1878.

Division cadastrale.	Comté.	Cité, Village, Ville, Paroisse, Canton.	Superficie des localités cadastrées.						Nombre de lots en- trés au livre de renvol.	Remarques.	
			Acres.	Roods.	Perches.	Pieds.	Arpents.	Perches.			Pieds.
Montréal.....	Verchères.....	Paroisse de Varennes.....					27043	59	181	626	
".....	".....	" Sté. Julie.....					20232	55	205	606	
".....	".....	" Belœil.....					20079	10	322	571	
".....	St. Hyacinthe..	Ville de St. Hyacinthe.....					876	58	70	715	
Trois-Rivières..	Champlain.....	Paroisse de Ste. Flore.....	5811				47844			636	
".....	Maskinongé....	" St. Antoine, R. du Loup					19144			1053	
".....	".....	" St. Joseph.....					19140			1247	
Québec.....	Rouville.....	Paroisse de St. Mathias.....					11200			224	
".....	".....	" N. D. de Bonsecours..					7000			111	
".....	".....	Village Richelieu.....					815			96	
".....	St. Hyacinthe..	Paroisse St. Charles.....					17950			380	
".....	".....	" Ste. Madeleine.....					13090			292	
Montmagny....	Bellechasse....	Paroisse St. Charles.....					29730			708	
".....	".....	" St. Gervais.....					33243			690	
".....	".....	" St. Cajetan d'Armagh.	60576							688	
".....	".....	Canton Mailloux.....	25854							392	
".....	".....	" Roux.....	37091							442	
".....	".....	" Bellechasse.....	35570							426	
Joliette.....	Joliette.....	Paroisse St. Paul.....					23799	37	222	505	
".....	".....	(Partie) St. Ambroise (Kildare)..	22690				26858	05	161	520	

L'Assomption	L'Assomption	Paroisse St. Lin				34521	90	163	2026	
Ottawa	Ottawa	Canton Templeton	84833	2	28				850	
"	"	" (partie) Wakefield	18311		32				155	
Beauharnois	Chateauguay	Par. St. Joachim de Chateauguay				15000			380	
"	"	Paroisse Ste. Martine				24000			485	
"	"	" Ste. Philomène				14004			279	
Terrebonne	DeuxMontagnès	" St. Joseph du Lac				13571	87		409	
"	"	" St. Benoit				20560	08		466	
"	"	" et village Ste. Scholastique				27030			677	
"	"	" St. Canut				13805	95		250	
	Rouville	Village Marieville				304			314	Cadastré par
	"	Paroisse St. Hilaire				16200			657	W. W. O'Dwyer, A.P.
	"	" Ste. Angèle				12150			326	Alfred Hamel.
	"	" St. Mathias				11200			183	P. C. Talbot.
	Iberville	" St. Grégoire				29200			498	V. Desrochers.
	Argenteuil	" St. Andrews				25200			865	A. A. Batchellor.
	Ottawa	" N. D. de Bonsecours				22000			463	Geo. F. Austin.
	"	" L'Ange Gardien, Buckingham	2880						804	Geo. C. Rainboth.
	"	Canton Buckingham	18500						705	do
	"	Village Buckingham	726	1	16				581	do
	Richelieu	Paroisse St. Aimé				18825			642	Joseph Burke, A. P.
	"	" Ste. Victoire				19953			711	do
	"	" St. Marcel				14517			340	do
	"	" St. Louis				11906			286	do
	"	" St. Robert				20300			660	do
	Berthier	" St. Antoine de Lavaltrie				20320			551	Carolus Laurier.
	"	" Lanoraie				31500			1075	do
	Champlain	" N. D. du Mont Carmel				67344			1056	Hil. Legendre.
	"	Village Fermont				124			69	do
	St. Hyacinthe	Paroisse St. Denis				29000			729	Jas. Barnard.
	Yamaska	" St. David				26100			1032	C. C. Sheppard.
	"	" St. Pie de Guire				15400			577	do
	"	" St. Zéphirin				34440			742	Jos. H. Houde.
	"	" La Baie du Febvre				39600			1103	H. L. LeBer.
	"	" St. François du Lac				50700			1172	do
	Champlain	" St. Stanislas				70760			855	do
A reporter										

APPENDICE No. 33.

TABLEAU GÉNÉRAL donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés par les bureaux de cadastre de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Montmagny, Joliette, Beauharnois, Ottawa, L'Assomption, Terrebonne, ainsi que par les arpenteurs qui ont opéré à prix fixe. — *Continué.*

Division adastrale.	Localité.	Cité, Village, Ville, Paroisse, Canton.	Superficie des localités cadastrées.						Nombre de lots en- trés au livre de renvoi.	Remarques.	
			Acres.	Roods.	Perches.	Pieds.	Arpents.	Perches.			Pieds.
Report.											
	Montmorency	Par. St. Pierre, Isle d'Orléans					10020			162	Cadastré par P. Jobidon.
	"	" Ste. Pétronille "					2460			236	do
	"	" Ste. Famille "					14300			258	Ls. Gosselin.
	"	" St. Jean "					13000			319	do
	"	" St. Laurent "					9250			234	do
	"	" St. François "					16000			256	do
	"	" Ste. Anne					20625			410	N. V. LeFrançois.
	"	" St. Joachim					14700			456	do
	"	" St. Feréol					28200			648	do
	Lévis	" St. Lambert					31600			506	P. R. A. Bélanger.
	"	" St. Etienne de Lauzon					28000			443	John Neilson.
	"	" St. Henri					39600			824	Arthur Bourget.
	"	" St. Jean Chrysostôme					29000			562	do
	"	" St. Romuald					4410			643	H. H. Robertson.
	"	" St. Joseph					19800			515	do
	Lotbinière	" St. Gilles					51800			237	Félix Pagé.
	"	" St. Narcisse					15225			226	do
	Beauce	" St. Joseph					71020			1323	Bignell et Morency.
	"	" Ste. Marie					49300			1117	do
	Mégantic	Canton Leeds	64800							625	H. O'Sullivan.
	"	" Nelson, partie	38940							450	do
	Bellechasse	" Buckland, partie	6900							177.	P. Elz. Lavergne.
	"	Paroisse St. Lazare					63000			1153	do
	Charlevoix	" Ste. Agnès					30800			399	J. C. Desmeules.
	"	" St. Irénée					14000			353	do

Charlevoix	Par. Malbaie				58050			854	P. P. V. du Tremblay.
"	" St. Fidèle				72361			613	do
"	" St. Siméon	16720			22140			381	do
"	" St. Hilarion	22800			2500			371	do
"	" Ile-aux-Coudres				11200			465	do
"	Village Pointe-au-Pic				500			257	do
L'Islet	Par. St. Eugène				17680			465	Thos. Breen.
"	" St. Aubert				20400			481	do
Dorchester	" St. Isidore				32400			675	P. R. A. Bélanger.
Témiscouata	" St. Arsène				22140			437	F. A. Tétu, A. P.
"	" Cacouna				13600			292	do
"	Village Cacouna				2000			246	do
"	Par. St. Jean-B. de l'Ile Verte				33300			822	G. A. Doucet.
"	" des Trois Pistoles				30800			673	do
"	" N.-D. des Sept Douleurs				3125			91	do
"	" N. D. du Portage				8210			294	J. E. St. Pierre.
"	" N. D. du Lac				32610			466	do
"	" Ste. Rose du Dégele				51200			424	do
"	" St. Louis du Ha! Ha!	4810			25722			323	do
Rimouski	" St. Fabien				91800			750	L. S. E. Grondin.
"	" St. Mathieu				61200			576	do
"	" St. Simon				22950			479	do
"	" Ste. Cécile du Bic				35125			793	John Hill.
"	" St. Donat				24750			438	do
"	" St. Angèle de Mérici				12375			649	L. J. Garon.
"	" St. Joseph de Lepage				8100			174	do
Stanstead	Village Coaticooke	2876						1925	C. E. Towle.
Totaux		470689		36	2359930	08	28	60747	

Département des Terres de la Couronne.
 Québec, 30 Juin 1878.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE 33 a.

ÉTAT des vérifications d'arpentage effectuées dans les localités cadastrées, donnant le nom des arpenteurs qui ont effectué ces travaux, le nombre de milles relevés et le coût par mille, pour l'année fiscale, 1877-78.

Nom de l'Arpenteur.	Localité dont l'Arpentage a été vérifié.	Nombre de milles relevés.	Montant des sommes payées.	Moyenne du coût par mille.
			\$ cts.	\$ cts.
W. A. Ashe.....	Fraserville.....	4½	33 05	
	Ville de Lévis, Lauzon.....	10		
	Bienville, Notre-Dame de Lévis.....	17		
	St. Joseph.....	19½	367 76	
	St. Téléphore et St. Romuald.....	11		
	St. Thomas.....	20		
	St. Charles Borromée.....	20	372 42	
	St. Esprit.....	45		
	St. Jacques, St. Alexis.....			
	St. Patrice.....	29	376 46	
	St. Sylvestre.....	12		
	Ste. Agathe.....			
	St. Edouard, Ste. Croix.....	27	100 00	
	St. Apollinaire, St. Antoine et St. Flavien.....	33		
	Comté de Charlevoix.....			
	Totaux.....	248	1249 69	5 03
E. Deville.....	Ste. Angèle de Mérici.....	3	418 30	
	St. Joseph de Lepage.....	3½		
	Ste. Cécile du Bic.....	9		
	St. Arsène.....	3	84 05	
	Ste. Anne [Richelieu].....	2½		
	St. Denis.....	7		
	Ste. Claire.....	18½	100 00	
	Ste. Hénédine.....	10		
	St. Joseph.....	32		
	St. Marie.....	20½	1655 64	
Chemins dans le Comté de Chicoutimi. Do do de Saguenay.....	340			
	Totaux.....	449	2257 99	5 03

RÉSUMÉ.

W. A. Ashe..... 248 milles—\$1249.69—\$5.03 : : :
 E. Deville..... 449 " " 2257.99— 5.04 : : :

RAPPORTS DES ARPENTEURS.

APPENDICE No. 34.

A l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

En obéissance aux instructions de votre Département, datées du 18 Janvier dernier, relatives à l'arpentage des Rivières Mistassibi, Au-Rat et Assiemska, j'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant.

Dans l'opinion des sauvages du Lac St. Jean, la Rivière Mistassibi est plus considérable que la Mistassini, ayant de plus qu'elle plusieurs grands tributaires, et j'ai pu, moi-même, constater que son volume d'eau, en cette saison, est tout aussi fort que celui de cette dernière. Elle égoutte ce vaste plateau, qui s'étend au Nord du Lac St. Jean, et qui, des environs de la Ouïatchouanish, apparaît comme une plaine sans bords. Ce plateau domine la Rivière Mistassibi de 75 pieds à son embouchure, mais cette hauteur décroît à mesure que l'on rencontre les rapides et les chûtes. La plus considérable de celles-ci se trouve à la fin du premier mille et nous rapproche du sommet du plateau de trente pieds environ; sur le second mille, celles qu'y forment des îles et rochers, au milieu de la rivière, se trouvent par le bras Nord-Ouest plus courtes, mais plus à pic que celles du bras Sud-Est où elles méritent plutôt le nom de longue cascade. Sur le cinquième mille, une chûte aussi divisée par des îlots, mêle son bruit à celui d'une autre chûte dont elle n'est séparée que par quelques chaînes. Cette dernière offre ceci de remarquable, qu'elle se trouve placée sur le long de la rivière et la traverse par une diagonale d'à peu près trois quarts de mille, dans un endroit où la Mistassibi n'a que sept à huit chaînes de largeur: elle me fit l'effet d'une immense glissoire répandant d'un côté le trop-plein de ses eaux.

Sur le sixième mille, une autre chûte nous amène presque au niveau du plateau mentionné au point de départ, puis de là jusqu'au onzième mille, le terrain est généralement uni ou légèrement onduleux en quelques endroits et la rivière peut se remonter sans obstacles.

De cet endroit, deux chûtes et deux rapides, en suivant les degrés du plateau, nous élèvent à 120 pieds environ au-dessus du Lac St. Jean, niveau qui s'augmente encore de trente pieds sur le seizième mille.

Ici la rivière a un léger courant; elle mesure de 10 à 18 chaînes de largeur, avec une profondeur de 10 à 12 pieds d'eau; dans les hautes eaux elle en a bien 20. Elle se continue ainsi sans obstacle jusqu'au trente-cinquième mille, où, resserrée entre des rochers et brisée par des roches détachées, son cours paisible est plus brusquement interrompue par une chûte de 10 pieds sur le trente-septième mille, un petit rapide sur le trente-huitième mille et l'on arrive au dernier sur la partie de cette rivière que j'ai relevée.

Au-dessus de cette chûte, la rivière reprend son cours paisible dans une direction à peu près Nord et garde une largeur de 8 à 15 chaînes sur une grande distance. Le terrain paraît généralement plan vers le Nord-Ouest, et accidenté au Nord-Est, avec des intervalles de brûlés.

J'ai borné là mes explorations sur cette rivière, et je retournai à son embouchure, pour de là remonter la Mistassini et cette partie de la Rivière-au-Rat, déjà explorée. D'après les explorations faites de distance en distance, sur l'un ou l'autre côté de la Rivière Mistassibi, je suis resté convaincu qu'au moins les trois quarts des terrains qu'elle arrose sont propres à la culture, se composant en grande partie de terre grise, jaune, d'argile mélangé de sable à la surface, avec un sous-sol d'alluvion d'une grande profondeur, sans roches, excepté en quelques endroits où des rochers sortent à la surface pour rompre le niveau à peu près uniforme du plateau. Ces rochers sont plus élevés et plus étendus au-dessus du trentième mille et semblent disparaître au-dessus du quarantième mille, sur le côté Ouest de cette rivière. Le sol est couvert de bois de toutes les essences qui croissent dans la vallée du Lac St. Jean, excepté le cèdre. Il y a là une pousse de bois d'environ quatre-vingts ans d'âge, qui atteste,

par sa grosseur et sa longueur remarquable, une grande richesse de sol. Il ne reste aucune trace de l'ancienne forêt détruite par les feux.

Pour ces raisons le bois propre au commerce se réduit à peu de chose, sur les bords immédiats de cette rivière. Quelques centaines de pins et quelques milliers d'épinettes, voilà tout ce que l'on pourrait en tirer aujourd'hui.

Dans quelque quarante ou cinquante ans, si quelques nouveaux feux ne viennent exercer ici leurs ravages, cette jeune pousse fournira un fort appoint au commerce de bois. Mais les avantages que ces superbes terres offrent aux colons ne sauraient rester longtemps incompris, et je n'ai aucun doute qu'avec des communications plus faciles, cette jeune forêt n'ait bientôt fait place à de beaux champs de blé.

La Rivière-au-Rat, autre tributaire de la Mistassini, s'y décharge sur le même côté que la Rivière Mistassibi (côté Nord-Est) à un mille plus haut que cette dernière.

Du point de départ du relevé que j'ai fait de la Rivière-au-Rat, à environ dix milles de son embouchure, elle ne se trouve qu'à une petite distance à l'Est de la Mistassini, c'est-à-dire 61 chaînes, par le mesurage d'une ligne tirée à cet effet et qui sert à relier les opérations sur cette rivière.

Après une observation astronomique, à mon point de départ, j'ai relevé cette rivière en remontant son cours la distance de 30 milles, tel que mentionné dans votre lettre d'instructions. J'ai mesuré les angles des courses et chaîné leur longueur, marquant à tous les milles le numéro voulu sur un arbre équarri, plus sûr qu'un poteau, et explorant de temps à autre les deux rives à une certaine distance dans l'intérieur pour apprécier la valeur du bois et du sol.

De son embouchure à notre point de départ, cette rivière offre un magnifique aspect, ses rives unies et bien boisées sont composées d'un sol riche et facile à exploiter.

Trois chûtes et quelques rapides partagent à peu près également ces dix premiers milles.

Sur le commencement du premier mille de relevé que j'ai fait, un gros rapide en cascades d'un quart de mille environ de longueur, coupé en deux par une île de roches (pierre de gros sable) mesure 30 pieds de chute. Vers la fin du quatrième mille et sur les premières chaînes du cinquième, deux chûtes se succèdent, formant ensemble une hauteur de 40 pieds environ. Sur le septième mille se trouve la chute la plus considérable et la dernière sur la partie relevée. Elle tombe sur une longueur de quelques chaînes d'une hauteur d'environ 60 pieds. Un rapide de 25 chaînes, sur le neuvième mille, et un autre de 6 chaînes sur la première partie du dixième mille, terminent la série d'obstacles qui obstruent cette rivière sur le relevé des trente milles spécifiés. Un lac commence aussitôt et se termine au dix-neuvième mille, variant en largeur d'un quart à trois quarts de mille.

La rivière continue ensuite son cours aussi varié qu'imprévu dans une direction générale Nord-Est; elle serpente ainsi dans un grand fond uni d'alluvion, recouvert de beau bois, qui s'étend à l'Ouest par le tributaire qui débouche sur le vingt-et-unième mille, et continue au Nord-Est, sur une lisière de terrain de plusieurs chaînes de large, bien au-delà du poteau du trentième mille de relevé, lequel poteau a été marqué tel que voulu par les instructions.

Deux tributaires se déchargent du côté Ouest de cette rivière, celui plus haut mentionné, et la Rivière-au-Foin au commencement du huitième mille. Du côté Est, ce sont plutôt des ruisseaux que des rivières proprement dites.

Après avoir ainsi terminé le relevé de cette partie de la Rivière-au-Rat, et avoir exploré de chaque côté à une distance suffisante pour avoir une idée exacte de la nature du terrain comme de la qualité et de la valeur du bois, je retournai sur mes pas jusqu'à la ligne de vérification, ou point de départ du relevé. Par cette ligne et en remontant le cours de la Mistassini, je suis arrivé à l'embouchure de la Wassiemska, autre tributaire se déchargeant du côté Sud-Ouest sur le quarantième mille du relevé de la Rivière Mistassini.

L'observation astronomique faite comme à l'ordinaire, j'ai commencé le relevé de la Wassiemska, au poteau planté par moi sur la pointe formée par les deux rivières, mesurant les angles et chaînant les courses sur la longueur autorisée de 30 milles.

Cette rivière est presque aussi considérable que la Mistassini et parallèle à son cours jusqu'à une distance de 50 milles. Le terrain qui les sépare est plus élevé et plus accidenté que celui qui s'étend au Sud vers Tikouapéc. Le sol se compose de terre argileuse grise et jaune, et de sable, percé par-ci par-là de rochers variant en hauteur de 50 à 150 pieds.

Le feu de 1870 a ravagé les belles forêts qui couvraient les deux rives jusqu'au quinzième mille. Le bois vert reprend de là et comprend les mêmes essences mentionnées dans Mistassibi.

Sur le trente-et-unième mille, la forêt disparaît de nouveau sur l'espace d'environ dix milles, d'après ce que j'ai pu voir; mais la date de la destruction de cette dernière est antérieure à 1870. Les seuls obstacles qui s'opposent à la navigation de cette rivière sont quelques rapides sur la partie que j'en ai relevée, si bien, qu'en la descendant dans les hautes eaux, ces obstacles disparaissent; ces rapides sont au nombre de cinq sur les seize premiers milles; les quatorze milles restant sont en eau morte, de même que pareille distance au-dessus.

Sur le dix-septième mille un embranchement venant du Sud-Ouest aussi large que le bras principal communique immédiatement avec un lac de neuf milles de longueur que j'ai relevé à mon retour.

D'ici en remontant, l'aspect change; le sol est plus uni et les rochers disparaissent sur une distance de six milles, mais reprennent de nouveau et continuent en augmentant de hauteur bien au delà des trente milles relevés; mais ces rochers laissent chaque côté de la rivière de grands plateaux unis, plus ou moins larges suivant les sinuosités des rives.

A la hauteur des trente milles de relevé, j'ai planté un poteau dument inscrit sur la rive droite, en montant; c'est aussi sur ce côté de la rivière que chaque mille de relevé a été marqué.

Revenant au lac plus haut mentionné, j'en ai fait le relevé dans toute sa longueur. Il est contourné à l'Ouest par les rochers, avec des espaces de bon terrain, mais de peu d'étendue. Cette chaîne de rochers se termine à la tête de la Rivière Tikouapee. Du côté Est les hauteurs sont moins fortes et se terminent vers la moitié environ du lac. Le terrain se continue ensuite de même niveau et s'étend vers le Lac St. Jean sans interruption comme au Sud jusqu'à la Rivière Ashuapmouchouan.

Le sol légèrement onduleux est mêlé d'argile, de terre jaune et de sable, mais il ne reste plus de bois vert, le tout ayant été détruit par le feu de 1870.

Du lac à James (ainsi nommé) j'ai suivi un portage jusqu'à la Rivière Ashuapmouchouan, et cette dernière jusqu'au Lac St. Jean, et de là à Hébertville par le chemin Kenogomi.

Je ne saurais terminer ce rapport, Monsieur le Commissaire, sans soumettre à votre sérieuse considération, que les travaux que je viens de faire sur ces trois rivières ont pleinement confirmé l'opinion que je m'en étais faite à l'endroit de cet vallée du Lac St. Jean, dès les premières explorations que j'y ai conduites par ordre du gouvernement de cette Province. Cette opinion, timide d'abord, mais devenue plus forte à mesure que je pénétrais plus avant dans mes travaux, n'est rien moins aujourd'hui qu'une conviction inébranlable que je voudrais voir partager par tout, pour le plus grand avantage du pays.

Je suis convaincu que la plus grande partie de cette région comprise dans le fond de ce vaste bassin qui entoure le Lac St. Jean, du côté du Nord surtout, c'est-à-dire une étendue d'au moins quatre millions d'acres en superficie, se compose des terrains les plus favorables à l'agriculture, tant à cause de la richesse du sol que de la douceur du climat.

Pour offrir un point de comparaison assez juste, je crois devoir dire, sans craindre d'être taxé d'exagération, que nous avons dans ce bassin du lac une assez grande étendue de belles et bonnes terres pour établir à l'aise une population aussi dense que celle qui habite la plus belle partie de la vallée du St. Laurent; celle occupée par les comtés de Richelieu, Yamaska, Verchères, Bagot, St. Hyacinthe, Rouville, St. Jean, Napierville et Laprairie. Les alluvions du Lac St. Jean sont tout aussi étendues et plus profondes que ceux qu'arrosent les Rivières Richelieu et Yamaska; quant au climat, nous n'avons rien à envier à ces localités.

Avec votre indulgente permission, Monsieur le Commissaire, j'établirai ici un autre point de comparaison. Depuis plusieurs années déjà, l'on essaie de déverser le trop-plein de la population des anciennes paroisses canadiennes-françaises dans une Province éloignée; et l'idée paraît se répandre chez nous que Manitoba est le paradis des colons. Je voudrais avoir la voix assez forte pour me faire entendre des coins les plus reculés de notre Province de Québec, et je ferais comprendre à tout le monde que tout bien considéré, la vallée du Lac St. Jean est de beaucoup plus avantageuse pour mes compatriotes, pour ceux qui manquent

d'avance, comme pour ceux, plus favorisés, qui ont quelques centaines de dollars de capital en mains.

Pour les premiers surtout il ne peut y avoir le moindre doute. Qu'on demande à tous les propriétaires des fermes sises sur les bords du Lac St. Jean si, lorsqu'ils ont laissé leur paroisse natale, sur le St. Laurent, ils avaient d'autre capital que leurs bras nerveux et leur haché, pour se faire jour et trouver le pain à travers la forêt. Qu'on songe aussi à ce qu'ils auraient gagné avec ce bagage sur la route de Manitoba. S'y seraient-ils jamais rendus ?

Quant à ceux qui ont des avances, leur sort n'est pas moins bien mieux assuré sur nos bords qu'à Manitoba. Pour commencer à s'établir à ce dernier endroit, il faut bien au moins six à huit cents dollars. Avec cette somme, puis de l'énergie et du travail, le colon industriel s'y tirera d'affaire probablement, pourvu que les sauterelles ne devancent la faucille. Avec pareille somme pour commencer son établissement, dans la vallée du Lac St. Jean, le colon, s'il a la même énergie, avec du travail, se mettra plus vite à l'aise encore que celui du Nord-Ouest, même en mettant les sauterelles hors de cause, car il y a un danger à Manitoba qu'on ne saurait jamais redouter au Lac St. Jean, à circonstances égales, bien entendu, c'est-à-dire, avec des communications faciles pour les deux. Il ne peut manquer d'arriver quelque jour, pour les colons du Nord-Ouest Canadien, ce que ceux du Nord-Ouest Américain ont eu à essayer plusieurs fois. Ignore-t-on partout que ceux-ci se sont assez souvent vus dans la nécessité de préférer chauffer leurs maisons avec le blé-d'inde, récolté dans leurs champs que de le porter au marché, que nos colons, se devraient croire à jamais préservés de pareille alternative ?

Le colon du Lac St. Jean aura-t-il jamais l'ombre de ce danger à craindre ? Non, si les moyens de communication qu'on semble vouloir prodiguer à ce Nord-Ouest, en avance même des colons, ne sont pas totalement refusés aux braves habitants établis depuis cinq, quinze ou vingt ans sur les bords du lac.

Malgré l'avantage que leur pays d'adoption leur offre, ces colons ne sauraient oublier que l'obstacle qui s'oppose seul aujourd'hui, à leurs progrès, est peut-être plus grand encore que le fléau des sauterelles et celui non moins sérieux, de la longueur des distances ne sauraient l'être pour les colons de Manitoba.

L'on ne répètera jamais trop que les cent vingt-cinq à cent cinquante milles de forêt qui nous séparent seront toujours une barrière insurmontable au développement de la colonisation dans cette belle vallée, à moins que l'on ne se décide, enfin à continuer ce chemin de fer promis depuis si longtemps.

Sans cette grande œuvre, que nos colons attendent encore avec une foi chancelante devant l'inactivité de la compagnie que le gouvernement de cette Province et la Ville de Québec ont subventionnée d'une manière si généreuse, sans cette grande œuvre, dis-je, les dix comtés qu'on pourrait tailler dans les magnifiques terrains de la grande vallée du Lac St. Jean, ne s'établiront peut-être pas avant deux cent cinquante à trois cents ans. En l'accomplissant, sans retard, l'on peut y arriver dans vingt-cinq ou trente ans.

Lé tout néanmoins très-humblement soumis.

Je demeure,

Monsieur le Commissaire,

Votre très-obéissant serviteur,

P. H. DUMAIS,

A. P.

Notre-Dame d'Hébertville, }
24 Juin 1878. }

APPENDICE No. 35.

EXTRAIT du Rapport sur l'arpentage des rangs 8, 9, 10, 11 et 12 du canton Duquesne, par George Garon, A. P.

“ Cette partie du canton, quoique un peu montagneuse, est très-propre à la colonisation, le sol est généralement très-bon. Mais pour donner plus d'élan à la colonisation, il faudrait que la route que le Gouvernement a fait commencer, dans le canton Macpès, fut continuée et terminée au moins jusqu'au chemin Taché, et ce dernier aussi terminé jusqu'à la ligne latérale de l'Ouest.

“ Avec ces améliorations, toute cette belle partie de terrain serait hientôt mise en défrichement.

“ Le plus bel endroit pour un village serait, sans contredit, dans le septième rang, vis-à-vis la ligne centrale, aux environs du chemin Taché, qui n'est encore que tracé. Le sol de ce dernier rang est de qualité supérieure, et offrira un champ libre à la colonisation quand le chemin y passera.

“ Dans toute cette partie du terrain arpenté, le bois a été complètement enlevé. Dans les rang 9 et 10 on rencontre des sucreries en exploitation.”

APPENDICE No. 36.

CANTONS GARTHBY & STRATFORD, par M. C. Michaud, A. P.

“ Les deux tiers du onzième rang de Stratford, ainsi que les quatrième et cinquième rangs de Garthby, paraissent en général assez propres à la culture. Le sol y est quelque peu rocheux et se compose en grande partie de terre blanchâtre.

“ Le bois y consiste en plus grande partie en pins et épinettes, avec un peu de sapins, de cèdres, de merisiers et de pruches. Au dire des gens de cette place, la plupart de ces lots seront en voie d'établissement avant peu. Tout le douzième rang de Stratford est propre à la culture, le sol se composant en général de terre noire. Le bois consiste en merisiers, pruches, frênes, érables, épinettes, sapins, un peu de cèdre et de hêtre. Mais la plus grande partie consiste en bois francs. D'après information prise, il paraîtrait que tout ce rang serait déjà en voie d'établissement.

“ Il se trouve un magnifique pouvoir d'eau, sur la Rivière St. François, vis-à-vis le lot 31 du sixième rang de Garthby et le huitième lot du douzième rang de Stratford.

“ Monsieur Octave Champoux, cultivateur de Stratford, a déjà commencé à jeter les fondations d'un moulin à scie, sur ce pouvoir d'eau, et il se propose d'y bâtir bientôt un moulin à farine. Cela ne contribuera pas peu à développer et augmenter la colonisation dans cette partie de la Province.

“ Mais avant de terminer je ferai remarquer que, quant au bois qui reste dans cette partie des cantons que j'ai subdivisée, tout le plus beau y a été coupé par les porteurs de licences de coupe de bois; et il ne reste plus maintenant que celui qui n'était point de service pour les chantiers.

“ Il a été proposé de faire une réserve de village sur la rive Nord-Ouest de la Rivière St. François, à sa décharge dans le Lac Aylmer, et je trouve cette idée bonne, vu que le site proposé se trouve à proximité du chemin de fer “ Québec Central.” Son étendue est d'environ 150 acres.

“ Je termine en disant que je suis heureux de constater que la colonisation semble vouloir se développer avec beaucoup de vigueur, dans cette partie de la Province.”

APPENDICE N^o. 37.

CANTONS DABLON ET DEQUEN; par P. H. Dumais, A. P.

“ La plus grande partie du terrain subdivisé est propre à la culture, à part quelques rochers se rencontrant de temps en temps, et le tout se prête avantageusement à l'ouverture de nouveaux établissements. Le sol n'est pas tout composé d'alluvion et de terre argileuse, comme le sont les bords du Lac St. Jean, mais la terre grise et jaune mêlée de sable et recouverte d'un riche humus, promet un bon rendement aux colons actifs et laborieux qui s'établiront sur ces terres, si les communications leur permettent de s'y transporter facilement, et si ces colons possèdent un certain capital pour commencer leur exploitation. Tout ce terrain est plus ou moins rocheux, suivant l'élevation du sol au-dessus des vallées des nombreux cours d'eau qui arrosent ces cantons.

“ Les bois sont de belles venues et généralement mêlés de toutes les essences que l'on rencontre dans la vallée du Lac St. Jean; le commerce en a exploité une bonne partie, mais il en reste encore suffisamment pour l'utilité des colons qui s'établiront sur ces terres. Déjà plusieurs ont marqué des lots qu'ils se proposent d'acheter aussitôt que ces cantons seront mis en vente.

“ De magnifiques pouvoirs d'eau y seront utilisés dans un avenir prochain pour le besoin et l'avantage de ces nouveaux établissements.

“ Afin de donner toute la facilité possible à l'ouverture de ces terres, il serait d'absolue nécessité que les deux rangs qui restent encore à subdiviser dans la partie supérieure du canton Metabetchouan, le fussent le plus tôt possible, tout de même pour le dernier rang de Charlevoix, qui forment pour ainsi dire une barrière à l'ouverture des terres des nouveaux cantons situés en arrière. Cela fait, et l'ouverture d'une bonne voie de communication, ceux qui ont demandé le chaînage de ce terrain, ne pourront faire autrement, s'ils ont été sincères, que de se porter de l'avant et ouvrir promptement un nouveau champ à l'agriculture. Favorisés d'un bon climat, aidés d'un bon courage et de bras vigoureux, ils ne pourront manquer de réussir.

“ Le premier rang du canton DeQuen, depuis le No. 1 jusqu'au No. 30, inclusivement; le second rang, depuis le No. 1 jusqu'au No. 30, aussi inclusivement; le troisième rang, depuis le No. 19 jusqu'au No. 40, inclusivement; et le quatrième rang, aussi depuis le No. 19 à 40, inclusivement; le premier rang de Dablon depuis le lot A jusqu'au No. 27; le second rang, depuis le lot A au No. 24; le troisième rang, depuis le lot A au No. 12, et depuis le No. 20 à la ligne Blaiklock, et de même pour le quatrième rang, tout ce terrain est peu rocheux et composé d'un sol très propre à la culture, généralement plan et sec, c'est-à-dire bien égoûté par les cours d'eau. Les autres lots sont plus accidentés, coupés de petites montagnes et de rochers, ils sont cependant plus ou moins propres au défrichement; la végétation y est vigoureuse, le bois gros et long et des meilleures essences, le sol d'excellente qualité.

“ Si les colons du Haut-Saguenay ne regardaient pas plus *aux roches* que les habitants de certaines paroisses de la rive Sud du St. Laurent, je leur conseillerais de s'établir dans ces cantons le plus vite possible, parcequ'ils seront toujours plus près des centres et surtout du chemin de fer projeté; s'il est vrai que l'on doit, un jour, en voir un traverser les Laurentides.

“ Il y a de magnifiques alluvions sur les bords de la petite Rivière Fraser, tributaire de la Metabetchouan, depuis le troisième rang, inclusivement, jusque bien au-delà du quatrième. La terre argileuse et marneuse s'étend à une certaine profondeur.

“ La Rivière de la Savane traverse des fonds où le foin sauvage prend le pas sur les autres végétaux; la terre argileuse s'y rencontre aussi mêlée de terre jaune et de sable.

“ Le bois de construction consiste en épinette blanche et tamarack, le pin a été exploité depuis des années, et il n'en reste pas 2000 billots dans la partie arpentée des deux cantons; il y a aussi beaucoup de merisiers et quelques érables.”

APPENDICE No. 38.

EXTRAIT du rapport sur la vérification du canton de Aldfield, par Bolton Magrath, A.P.

“ Le numérotage erroné des poteaux de lots a dû empêcher les colons de prendre des terres dans le canton de Aldfield, ce qui explique l'isolement de ces établissements, et la preuve de ceci, c'est que, durant mon arpentage, il y a eu, dans le canton, une foule constante de personnes en quête de lots.

“ Le sol est, pour la plus grande partie, composé d'une marne sablonneuse ; le canton est généralement montagneux et très rocheux ; mais il est bien boisé et bien arrosé.

“ Les colons y fabriquent le sucre d'érable en grandes quantités, et les lacs les plus poissonneux, dans cette partie de la Province, se trouvent dans ce canton, et dans celui de Cawood.

“ Je suis assuré qu'il doit s'y trouver des dépôts de phosphate, vu que le roc dépendant de ce minéral se laisse voir en plusieurs endroits.”

APPENDICE No. 39.

EXTRAIT du rapport sur l'arpentage des lignes extérieures du canton Langelier et la subdivision en lots de ferme d'un rang de chaque côté de la Rivière-Croche, laquelle se décharge dans la Rivière Saint-Maurice, Comté de Portneuf, par T. C. de Lachévroitière, A. P.

“ Le canton de Langelier se trouve borné en front, vers le Sud-Ouest, partie à la Rivière Saint-Maurice et partie à la ligne Nord-Est, extérieure du canton Malhiot, vers le Sud-Est par la ligne d'exploration tirée par M. l'arpenteur Blaiklock, vers le Nord-Est par une ligne courant Nord 45° Ouest entre les comtés de Champlain et Québec, et vers le Nord-Ouest par une ligne courant Nord-Est et Sud-Ouest, astronomiquement, depuis la dite ligne de comté jusqu'à la Rivière Saint-Maurice.

“ Tout le terrain que j'ai arpenté et divisé en lots de ferme dans ce canton est, surtout de chaque côté de la Rivière-Croche, en grande partie, propre à la culture et avantageux à la colonisation. Le sol n'est pas, à la vérité, composé d'alluvion et d'argile, comme quelqu'un peut l'avoir rapporté ; c'est plutôt une terre jaunée ou grise, mêlée de sable en certains endroits et recouverte d'une matière fertilisante qui promet beaucoup, si l'on peut en juger par les luxuriantes forêts, composées de toutes espèces de bois que l'on y rencontre. L'orme, le frêne et l'aulne dominant dans les fonds de la Rivière-Croche. L'intérieur des lots est montagneux, il est vrai ; quelques-uns de ces lots sont un peu rétrécis par la course des montagnes qui se rapprochent de cette rivière ; mais ce qu'il y a de fonds est de terre de première valeur. Il peut y avoir, l'un dans l'autre, un quart ou un demi mille de chaque côté de la rivière, qui constitue ces fonds. Quelques fois, par le contour de la rivière, il peut s'y trouver plus de terrain.

“ Le bois de construction et de commerce, sur le parcours de cette rivière, dans ce canton, ne se trouve pas en grande quantité. Le pin y est maintenant assez rare, cependant, M. Hall exploite ces forêts tous les ans, et a encore fait, cette année, une quantité assez considérable de billots. Sur les hauteurs, le bois dominant paraît être le bouleau, l'épinette blanche et le sapin. On rencontre, dans certaines coupes des montagnes, une assez grande quantité d'épinette rouge. La pruche ne paraît pas y être dans son élément ; je ne me rappelle pas en avoir vue. Le cèdre et l'érable y poussent assez rarement.

“ La Rivière-Croche est certainement une magnifique rivière, coulant sur un lit de sable, sans y rencontrer aucune roche, et sans chute, mais ayant, en certains endroits, un cours assez rapide. Elle n'a que peu de profondeur, et n'est navigable que pour de petites embarcations. Cette rivière porte bien le nom de “ Croche,” qui lui a été donné primitivement. On dirait qu'elle ne veut pas abandonner le lit moelleux sur lequel elle coule ; elle va et vient en tous sens, semble quelques fois remonter vers sa source, pour avoir, si je puis m'exprimer ainsi, plus longtemps, le plaisir de rester au milieu des forêts qui la bordent, dessinant par là, dans la vallée qu'elle fertilise, les contours de son paisible et capricieux cours.

“ Il se rencontre, sur son parcours, de distance en distance, de petits tributaires qui descendent, de côté et d'autre, des hauteurs dans la vallée, sur lesquels on pourrait construire des moulins qui, par les pouvoirs d'eau qui s'y trouvent, ne seraient pas très dispendieux et qui seraient très-utiles pour le besoin des colons qui s'établiraient dans ce canton. Ces tributaires prennent leurs sources dans les nombreux lacs des alentours.

“ Le climat y est très favorable à l'agriculture : j'en ai la pleine conviction, après avoir vu, moi-même, l'abondance des foins, grains et légumes dans les hangards et granges des quelques colons établis et résidants sur les bords de la Rivière-Croche. M. Larue, l'un d'eux, m'a dit lui-même, que d'une quarantaine de minots d'avoine, il en avait récolté au-dessus de six cents minots.

“ Conformément à la section 15^{ème} de mes instructions (imprimées), je dois dire que le meilleur moyen, à mon avis, de développer les ressources et les avantages de ce canton, serait d'ouvrir, un chemin d'été, depuis les établissements de M. Hall à l'embouchure de la Rivière-Croche, qui se continuerait à travers les rangs que je viens d'arpenter dans ce canton. Ce besoin ne se fait pas sentir pour la saison d'hiver, lorsque les glaces sont arrêtées sur la rivière.

“ Il y a dans le canton Langelier plusieurs colons établis et résidant sur les bords de la Rivière-Croche. Ci-suit le tableau contenant les noms de ces colons, la largeur, la profondeur et la superficie des terrains qu'ils occupent respectivement, les améliorations faites sur ces terrains, etc.

BLOC R.

“ Ce bloc est occupé par M. G. B. Hall, il contient 212 acres de terre en superficie ; une prairie naturelle remplace la forêt en cet endroit. Cette prairie est la conséquence des feux qui y ont brûlé les bois. M. Hall entretient et améliore ce terrain pour en récolter le foin qui sert à alimenter ses fermes et ses chantiers.

“ Sur ce bloc est bâtie une maison occupée par Jean-Baptiste Boucher (sauvage), qui y réside avec sa famille depuis plusieurs années. Cet homme réclame le droit de rester là où il est bâti. M. Hall, de son côté, prétend être maître de tout le bloc ; il ne parait pas y avoir de difficulté entre eux ; mais ce Boucher est venu près de moi pour me dire qu'il prétendait avoir droit à tout ce bloc. Je lui ai dit que je n'avais pas le droit de régler cette question ; que le Gouvernement aviserait à ce qu'il y aurait à faire, et j'ai ajouté que je pensais que le Gouvernement ne le dérangerait pas, et que probablement on lui accorderait un petit emplacement. C'est pourquoi j'ai figuré, sur le plan ci-joint, un emplacement contenant 10 acres, pour montrer d'abord où est la maison de J. B. Boucher, et ensuite faciliter peut-être, par là, la décision que pourrait rendre le Gouvernement en faveur de ce colon.

LOTS Nos. 6 et 7, RANG EST, RIVIÈRE-CROCHE.

“ Ces lots sont occupés par Désiré Déchesne, et ont chacun 13 chaînes de largeur, sur la profondeur du rang, et forment tous deux, 214 acres en superficie, sur lesquels il a bâti une maison d'environ 18 pieds sur 12, un hangard d'environ 12 pieds carrés et une petite étable. Il y réside avec sa famille. Le feu ayant ravagé ces lots, ce colon se propose de tasser et nettoyer ces endroits pour y ensemercer ce printemps.

LOTS Nos. 9 et 10, RANG EST, RIVIÈRE-CROCHE.

“ Ces lots sont occupés par Joseph Blondin. Ils sont irréguliers et forment 131 acres en superficie. Ce colon a bâti une petite maison, une étable et une belle grange de 72 pieds sur 30. Il a défriché et mis en état de culture environ 17 acres de terre. Le tout est occupé par un fermier ou engagé que M. Blondin tient là.

“ LOTS Nos. 12 et 13, RANG EST (Rivière-Croche), occupés par Adolphe Larue. Ces deux lots sont irréguliers et forment une superficie de 132 acres. Ce colon a construit une maison de 34 pieds sur 20, un hangard, une laiterie, une grange de 50 pieds sur 28 ; de plus une autre grange avec étable de 95 pieds sur 20. Il a défriché et mis en état de bonne culture environ 60 acres de terre ; il occupe lui-même sa propriété et y réside avec sa famille depuis plusieurs années.

“ LOT No. 12, RANG OUEST (Rivière-Croche), occupé par James Blondin. Ce lot (irrégulier) contient une superficie de 210 acres. Ce colon a construit une maison de 36 pieds sur 20, un hangard, une laiterie et deux granges, dont une de 54 pieds sur 30, et l'autre, y compris l'étable y adossé, de 60 pieds sur 30. Il y a mis en état de culture environ 48 acres de terre, et y réside lui-même avec sa famille depuis quelques années.

“ LOTS Nos. 31 et 32, RANG EST (Rivière-Croche), occupés par Edouard Blondin. Ces deux lots contiennent 216 acres en superficie. Ce colon a construit une maison de 18 pieds carrés, un hangard de 20 pieds sur 18 et une grange de 30 pieds sur 20. Il a défriché et mis en état de bonne culture environ 20 acres de terre, et y réside depuis trois ans.

APPENDICE No. 40.

CANTON BLAKE, par James Roncy, A. P.

“ Comme on peut le voir par mes notes et le plan, le dernier rang du canton de Blake est déjà bien peuplé; et comme il y a dans cette localité quantité de terres bien adaptées pour les fins de l'agriculture, je n'ai aucun doute que les lots des deux derniers rangs seront bientôt pris.

“ Les moulins de M. McBean sont moins d'une heure de marche de la ligne centrale de Blake; il y a plusieurs chemins de waggon de ce canton à la Rivière Gatineau. Les facilités de communication ainsi offertes devront vraisemblablement donner un élan notable à la colonisation dans ce district. J'ai passé à travers une grande partie des terres incultes dans Blake, et j'ai trouvé d'excellentes localités où les colons pourraient trouver un chez-soi avantageux pour eux-mêmes et pour leurs familles.

“ Les lacs et rivières dans ce canton sont, comme partout ailleurs dans cette région bien approvisionnés de bon poisson, surtout le beau lac appelé “Thirty-One Mile Lake” qui contient la plus belle truite que j'aie vue.

“ Dans les lignes des rangs où je suis passé, j'ai rencontré des hauteurs contenant beaucoup de phosphate de chaux, minéral d'une importance reconnue. Le géologiste pourrait trouver ici un champ vaste et profitable pour l'exercice de sa profession.”

APPENDICE No. 41.

MEMOIRE SUR LES LOIS ET RÈGLEMENTS CONCERNANT LES MINES
D'OR DANS LA PROVINCE DE QUEBEC, Etc.

Antérieurement à 1864, il n'existait aucune législation concernant les mines d'or en cette Province.

Toutefois on avait découvert depuis longtemps l'existence de ce précieux métal dont on faisait l'exploitation en plusieurs endroits, notamment dans la seigneurie Rigaud-Vaudreuil, appartenant à la famille De Léry, dans le district de Beauce.

Le 18 septembre 1846, des Lettres Patentes, sous le grand sceau de la Province du Canada avaient été émises en faveur de la famille Chaussegros De Léry, lui octroyant les droits de mines dans cette seigneurie; mais ce, à la charge envers la Couronne d'un droit de *Régale*, ou *Royalty*, de dix par cent sur tout l'or qui serait recueilli dans le territoire compris en icelles Lettres Patentes; auquel droit de *Régale* ou *Royalty*, on a substitué plus tard les honoraires de licence ordinaires. (Voir Ordre en Conseil du 11 mai 1866.) Il n'appert pas que le dit droit de Régale de dix par cent ait jamais été perçu par la Couronne.

Ces droits octroyés à M. de Léry par les susdites Lettres Patentes ont été transférés à une compagnie nommée "Compagnie de Léry," laquelle a transporté ses droits sur une certaine étendue de la seigneurie, à une autre compagnie nommée "*Gilbert & Chaudière Gold Field Company*."

En l'absence de législation sur cette matière un règlement fut passé le 22 avril 1864 basé sur un Ordre en Conseil du 16 du même mois, touchant l'exploitation des mines d'or etc., et la même année commença la législation concernant le même objet; laquelle consiste, actuellement dans les actes et statuts suivants, savoir:

- 1o. Acte concernant les mines d'or—sanctionné le 30 juin 1864—(27 et 28 Victoria, ch. 9).
- 2o. Amendement—sanctionné le 18 septembre 1865—(29 Victoria, ch. 9).
- 3o. Amendement—sanctionné le 24 février 1868—(31 Victoria, ch. 21).
- 4o. Amendement—sanctionné le 1er février 1870—(33 Victoria, ch. 29).
- 5o. Amendement—sanctionné le 24 décembre 1870—(34 Victoria, ch. 14).

Le 16 et le 30 juillet de la même année (1864) furent passés, en vertu de la 2e clause de l'Acte des mines d'or de 1864, des Ordres en Conseil érigeant les deux divisions aurières "de La Chaudière" et "de St. François" et depuis, il n'en a été érigé aucune autre.

Il est à propos de noter que cette législation ne concernait que l'exploitation des mines d'or, tant sur les terres publiques que sur celles des particuliers, et non la vente des terrains miniers; laquelle était alors régie, comme elle l'est aujourd'hui par l'acte concernant la vente des Terres de la Couronne; celui qui est aujourd'hui en force est l'acte 32 Victoria, ch. 11 dont la 15e section autorise le Lieutenant-Gouverneur en Conseil à fixer le prix des terres, les conditions de vente, etc, etc.

Avant 1864, les terres étaient vendues et patentées sous la réserve, en faveur de la Couronne, des mines d'or et d'argent, avec droit de les exploiter, vendre, etc., etc:

Par divers Ordres en Conseil, et Règlements faits et passés en 1864, 1865 et 1866, sous l'autorité des lois d'alors concernant la vente des terres, et notamment par le Règlement du 13 juillet 1866, cette clause de réserve fut omise dans les Lettres Patentes, et il fut réglé qu'à ceux qui achèteraient pour des fins de mine et de spéculation, ou vendrait ces terres au prix de une piastre par acre payable comptant; et à ceux qui achèteraient avec l'intention *bona fide* de s'y établir et cultiver, etc., au prix ordinaire; mais ce prix sujet à augmentation jusqu'à deux piastres par acre dans le cas où on viendrait à y exploiter le minerai d'or. Enfin par le Règlement du 12 mai 1874, basé sur l'Ordre en Conseil du 11 du même mois, il a été réglé que cette augmentation de prix n'irait à l'avenir que jusqu'à une piastre, au lieu de deux, par acre.

Je crois à propos de mentionner ici, comme mémoire, que, dans les deux Divisions aurières maintenant érigées, se trouvent des terres situées dans les seigneuries et d'autres dans

les cantons ou townships (terres de la Couronne, ou faisant partie des réserves du clergé), dont les unes sont encore dans le Domaine public, d'autres déjà vendues et patentées avec la réserve des mines d'or et d'argent, comme je le dis plus haut; d'autres vendues et patentées pour des fins de mine et de spéculation au prix de une piastre l'acre, en conformité des règlements déjà cités; d'autres vendues (patentées ou non) pour les fins agricoles et au prix ordinaire, sans autres conditions que celles d'établissement; d'autres situées sur les chemins de colonisation, octroyées gratuitement, et aussi patentées sans réserve, pour les fins agricoles; d'autres enfin vendues et patentées, aussi au prix ordinaire et pour les fins agricoles, mais avec cette condition d'augmentation de prix dont j'ai déjà fait mention, en vertu des Règlements du 12 mars et du 13 juillet 1866, et de celui du 12 mai 1874.

Dans la Division de La Chaudière, sont comprises les seigneuries Rigaud-Vaudreuil, Aubert-Gallion, Aubin de l'Isle, etc. Il paraît que dans les octrois originaux de ces fiefs aucuns droits ne sont donnés sur la Rivière Chaudière; si ce n'est le droit aux *îles et îlots*. Je crois qu'un droit de pêche est aussi accordé aux concessionnaires.

Dans les Terres de la Couronne, en certains cas, les lots sont bornés par les rivières, et dans d'autres ils traversent les cours d'eau qui, ainsi, paraissent en faire partie.

On sait que souvent des questions et difficultés ont été soulevées au sujet des droits de la Couronne, et de ceux des propriétaires riverains, sur les lits de rivière, et de la distinction d'un cours d'eau qui doit être considéré comme flottable et navigable de celui qui ne l'est pas.

On sait en même temps que certains propriétaires prétendent que la Couronne n'a aucuns droits, au moins sur les terres vendues et patentées sans réserve, ou vendues pour des fins de mine et de spéculation.

C'est pourquoi je croirais à propos, qu'avant de proposer de nouvelles lois ou de nouveaux règlements au sujet des mines d'or, on considérât et décidât les questions qui suivent :

1o. Qu'entend-on par une rivière navigable?—Pour cela, la rivière, à sa hauteur ordinaire, doit-elle être propre à la navigation pour les bateaux, ou suffit-il qu'elle le soit pour les canots et légères embarcations seulement?

2o. Une rivière est-elle un cours d'eau *flottable*, si on ne peut y passer des billots ou autres bois à *flot* que durant la grande crue des eaux?—Ou doit-on pouvoir le faire même lorsque l'eau n'est qu'à sa hauteur ordinaire?

3o. Dans chacun de ces cas, cette possibilité ou facilité de *naviguer* ou *flotter* doit-elle s'étendre du lieu où la question surgit, sans interruption jusqu'à la décharge de la rivière ou du cours d'eau dans de plus grandes eaux ou dans la mer?—Ou suffit-il qu'elle existe au lieu même et par intervalles sur le parcours de telle rivière?

4o. Les lits de cours d'eau navigables ou flottables, non compris dans l'octroi originaire des terrains riverains, sont-ils sujets aux licences pour exploiter l'or sur les Terres de la Couronne, au désir du 7e paragraphe de la 1re section, et de la 8e section de l'Acte des Mines d'Or de 1864?—Y sont-ils sujets même lorsque tels cours d'eau sont compris dans l'octroi?—Ou considère-t-on que les droits publics sur ces rivières ne consistent que dans la faculté de faire usage de l'eau pour les fins de navigation, flottaison, &c.?

5o. Sur les terres vendues ou octroyées gratuitement, pour les fins agricoles et sans aucune réserve ni condition relativement aux mines, ou vendues et patentées sans réserve pour des fins de mines et de spéculation, au prix des terrains miniers, la Couronne a-t-elle le droit d'exiger que les acquéreurs ou concessionnaires prennent des "*licences pour l'exploitation de l'or sur les terres des particuliers*," conformément au 8e paragraphe de la 1ère section et à la 9ème section de l'acte des mines d'or cité plus haut?—Ou, en d'autres termes, l'exploitation des mines d'or peut-elle se faire sans la double autorisation de l'État et des propriétaires de la surface?

À la demande de l'Honorable Commissaire des Terres, j'ai fait un léger examen des lois étrangères à cette Province, concernant les mines d'or, afin de voir si quelques dispositions de ces lois pouvaient être introduites avec avantage dans notre législation minière.

Ces lois que j'ai pu me procurer et étudier sont :

1o. La loi d'Ontario (*An Act relative to Mining*) sanctionné le 23 Janvier 1869.

2o. Les lois passées par le Congrès des États-Unis (*United States Mining Laws and Regulations thereunder*.)

30. Les lois du Territoire de l'Orégon:

40. Celles du Territoire du Colorado.

50. Celles du Territoire de Montana.

La loi d'Ontario est bien celle qui a le plus d'analogie avec la nôtre quant au fond ; mais elle en diffère beaucoup dans les détails. Cette loi pourvoit tant à la vente des terrains miniers, qu'à l'exploitation des mines en vertu de licences, tandis qu'ici nous avons deux lois différentes, l'une réglant la vente des terres et l'autre régissant l'exploitation des mines d'or.

Par la 3e section de cette loi d'Ontario toutes les impositions de droits de régie (*royalties*), taxes et autres droits, ci-devant faites relativement aux minéraux, par Lettres Patentes, sont rappelées et annulées.

Par la 4e section, toutes les réserves de mines d'or et d'argent contenues dans les Lettres Patentes déjà émises, sont aussi rescindées.

Par la 5e section, il est réglé qu'à l'avenir, on ne stipulera aucune réserve de mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre ou autres minéraux dans l'octroi des terres vendues comme terrains miniers.

Par la 12e section, les Lettres Patentes doivent contenir une réserve des bois de pin qui se trouvent sur la terre octroyée ; et il est permis aux porteurs de licences ou propriétaires des limites à bois, de couper et exploiter tels bois, etc., etc.

D'après la 15e section, l'honoraire des licences pour miner est de cinq piastres, et la 16 et la 17e section fixent la durée de telles licences à une année, etc., etc.

Outre ces quelques clauses, tout-à-fait étrangères à nos lois, celle d'Ontario renferme plusieurs autres dispositions qui en diffèrent plus ou moins, mais dont quelques unes pourraient peut-être s'adapter à notre législation sur les mines.

Quant aux lois passées par le Congrès des Etats-Unis, elles ne renferment aucune disposition touchant l'exploitation des mines, en vertu de licences ; ni sur les terres faisant partie du Domaine public, ni sur celles des particuliers ; ce système n'y étant pas mis en pratique ; — mais elles pourvoient au mode de prise de possession des *claims* ou locations minières, à la vente subséquente de ces mêmes locations et à toutes les conditions requises pour l'obtention de patentes, etc., etc. Entr'autres conditions le possesseur d'un *claim* doit prouver qu'il a dépensé en opérations minières sur ce terrain, une somme de \$500 dans le cours de pas plus de cinq ans. Le prix qu'il doit alors payer est de \$5.00 l'acre pour un *claim* sur une veine ou filon de quartz, et de \$2.50 l'acre pour un *claim* d'alluvion (*placer claim*).

La même loi règle et définit aussi l'étendue en superficie des *claims*, tant sur les veines et filons de quartz que sur les minières ou alluvions. Elle décrète que les citoyens des Etats-Unis seuls, et non les aubains sont admis à acheter des terrains miniers, elle donne aux mineurs de chaque district le pouvoir de faire des règlements touchant les mines pourvu que tels règlements ne soient pas contraires aux lois du Congrès et à celles des différents Etats et Territoires.

Enfin cette loi du Congrès renferme beaucoup d'autres dispositions de détails qui sont en quelque sorte complétées et même un peu altérées, selon les besoins de chaque localité, par les lois des divers Etats ou Territoires.

Quant à ces dernières lois, c'est-à-dire celles dont j'ai pris connaissance, elles diffèrent entr'elles, sur plusieurs points, et je n'y trouve rien de très-important pour nous. Cependant j'ai cru devoir prendre note d'une disposition de la loi du Colorado (la 12e section de l'acte de 1874), laquelle pourvoit, au cas où le droit de mine est séparé de celui du propriétaire de la surface du terrain. De semblables cas se rencontrent souvent dans la Seigneurie Rigaud-Vaudreuil.

D'après ce qui précède, on comprend qu'aux Etats-Unis le mineur ne paie rien au gouvernement pour le droit de miner, mais qu'il a certaines conditions à remplir avant d'obtenir l'octroi de son terrain au prix fixé par les lois.

En somme, je ne vois, dans ces lois, guère de dispositions qui puissent s'adapter avec avantage à notre législation.

Toutefois, si on jugeait à propos de légiférer sur ce sujet il serait bon de faire une étude plus approfondie de ces lois, ainsi que de celle d'Ontario, afin de pouvoir en prendre ce qu'on croirait bon.

Je crois donc que notre législation actuelle est, quant au fond, celle qui convient le mieux ici, mais il serait bien à propos d'y faire plusieurs amendements, et de réfondre le tout, de manière à en faire une seule et même loi.

Avant de terminer ce travail, je ne crois pas inopportun de faire quelques suggestions relativement à d'autres minéraux qui ne sont pas sans importance et qui méritent bien l'attention du gouvernement. Je veux parler des mines d'argent, de cuivre et de plomb dont il a été découvert des gisements ou indices en différents endroits. Je me permettrai en même temps, de signaler à l'attention de M. le Commissaire ces riches dépôts d'apatite ou phosphate de chaux découverts et exploités depuis quelque temps, sur une grande échelle et avec grand profit, dit-on, dans le District d'Ottawa.

L'Ordre en Conseil du 11 mai 1874 pourvoit bien à la vente des terres pour l'exploitation des minerais; mais on n'y trouve aucun dispositif concernant les terres vendues pour les fins agricoles, et sur lesquelles on découvre et exploite ensuite les minéraux, à l'exception toutefois du minéral d'or dont le cas est réglé par la 15e section du règlement. Or, je crois que cette clause du règlement du 12 mai 1874 qui pourvoit à l'augmentation du prix de la terre, en cas de découverte et d'exploitation de mines d'or, devrait s'appliquer aux autres minéraux.

Enfin, je suis d'avis que, sans nuire au développement de ces ressources minérales, une semblable mesure aurait pour effet de prévenir les abus, d'empêcher de trop grandes spéculations; et le trésor public en bénéficierait.

Le tout respectueusement soumis.

L. L. RIVARD,

Inspecteur des Mines d'Or.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 26 Novembre, 1877.

APPENDICE No. 42.

LEEDS, 30 Juin 1878.

A l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de l'emploi de mon temps, comme Inspecteur des Agences, durant l'année fiscale expirée le 30 Juin 1878 :—

Au commencement de la présente année, je me trouvais à Leeds occupé à compléter l'état des arrérages dus sur le prix des terres de la Couronne dans la Province, travail auquel je me livrais depuis au-delà de six mois.

Le 16 Juillet 1877, je partis de Leeds et me rendis à Québec où je passai quelques jours; puis je descendis dans le comté de Chicoutimi pour y inspecter les deux agences. J'arrivai à Chicoutimi le 21 et y restai jusqu'au 24 chez M. l'agent Tremblay; de là, je me transportai à Roberval, résidence de l'agent pour le district du Lac St. Jean, où j'arrivai le 25. Je n'avais pas visité cette agence depuis l'époque de l'installation de M. Dumais dans sa charge, et c'est avec plaisir que je constatai que ce Monsieur avait scrupuleusement suivi les instructions et les conseils que je lui avais alors donnés. J'examinai ses livres et ses comptes, ils étaient corrects. Dans le cours de ce voyage, j'eus l'extrême satisfaction de remarquer que la récolte, dans les environs du Lac St. Jean, avait une apparence magnifique.

Je retournai à Chicoutimi le 27 et j'y restai jusqu'à la fin du mois, m'occupant surtout d'affaires concernant les bois; je fis aussi quelques investigations dans certains cas spéciaux. Les livres de compte, de M. Tremblay avaient été tenus correctement, comme je le constatai après examen.

Le 1er d'Août, je laissai Chicoutimi pour me rendre à la Malbaie, chez M. Duberger, qui a la direction de l'agence du Saguenay. J'y séjournai quelques jours, examinant ses livres de compte et m'occupant surtout d'affaires ayant rapport aux Bois et Forêts. Le 5, je m'embarquais pour Québec.

Je n'arrêtai qu'un instant dans cette ville et me rendis presque de suite à Leeds où je continuai à travailler à mon tableau des arrérages dus sur les terres de la Couronne. Je m'occupai ainsi jusqu'au 22, époque où je descendis à Québec et reçus instruction de me transporter dans l'agence de Montmagny pour y faire une investigation sur une affaire concernant les Bois. Je profitai du temps où j'étais sur les lieux pour examiner les livres de compte de l'agent et prendre connaissance de quelques rapports dans certains cas spéciaux, puis je revins à Québec le dernier jour du mois.

A part quelques jours d'absence, je restai à Québec jusqu'au 24 septembre, m'occupant à préparer différents rapports et à compléter le tableau des arrérages dus sur les terres de la Couronne.

Le 25, je me mis en route pour Gaspé où un nouvel agent avait été nommé en remplacement de l'ancien qu'une maladie continue rendait incapable de s'acquitter des devoirs de sa charge. Il avait même offert sa résignation et j'étais chargé de donner des instructions à son successeur. Pendant que j'étais là, je me rendis à Douglstown, au sujet d'une *Commune* dont le Gouvernement n'avait pas encore disposé, puis je revins à Québec où j'arrivai le 5 Octobre et restai jusqu'au 15 pour y préparer mes différents rapports.

Le 16, je laissai Québec pour aller inspecter les agences du district d'Ottawa. Le lendemain, j'étais à Ottawa, et le 18 je me trouvais dans l'agence de Coulonge, chez Mr. Heath, dont j'examinai les livres de compte.

De là, je revins à Ottawa et me rendis à Hull où je passai deux jours (le 22 et le 23) chez M. l'agent Farley, faisant l'examen de ses livres de compte et tâchant de me procurer toutes sortes d'informations au sujet des terres à phosphate. De là j'allai à Thurso, chez M. Cameron, préposé à l'agence de la Petite-Nation, dont j'examinai les livres.

Le 25, j'étais à Grenville; mais ne trouvant pas Mr. l'agent Filion chez lui, je descendis à Montréal; chez M. Belle, agent pour partie de l'Assomption et Petite-Nation; de là j'allai chez Mr. Delfausse qui a la direction de la partie Est de l'agence de l'Assomption. Après y avoir fait l'examen ordinaire des livres d'agence, je revins à Québec le dernier jour du mois.

Je restai dans cette ville jusqu'au 16 Novembre, quand je reçus instruction de retourner à Joliette pour y faire une investigation sur certaines affaires en rapport avec les exploitations forestières de la "Joliette Lumbering Company." Pour m'y rendre, je dus passer par Montréal et m'aboucher avec Mr. Belle, agent des Bois de la Couronne. Comme j'avais aussi d'autres affaires à régler dans l'agence de Mr. Delfausse, j'y restai jusqu'au 27, puis je revins à Québec, où je m'occupai à préparer mes rapports, etc., etc.

Le Gouvernement ayant jugé à propos de faire une collecte générale, dans toute la Province, des arrérages dus sur les terres de la Couronne, il fut décidé qu'un officier du Département accompagnerait chaque agent dans les différentes localités de son agence. En conséquence, on fixa d'avance la date de la visite dans chaque endroit en particulier et des avis publics furent affichés à ce sujet; ces mesures étaient prises vers la fin de Décembre.

Les agences qui m'échurent en partage furent celles situées au centre de la Province, savoir:—Les parties Est et Ouest de l'Agence de l'Assomption et les Agences d'Arthabaska, de la Chaudière et de St. François; tandis que Mr. Collins avait les agences de la partie Ouest de la Province, au-dessus de Montréal, et Mr. Lemoine, la partie Est, en bas de Québec. Ces arrangements terminés, j'allai à Leeds, le 14 Décembre et j'y demeurai jusqu'au commencement de Janvier 1878.

Le 4 Janvier 1878, je laissai Leeds pour commencer ma visite de collections; je me rendis d'abord à Joliette chez Mr. Delfausse, agent pour la partie Est de l'Agence de l'Assomption où j'arrivai le 7.

J'allai, en compagnie de l'agent, dans cinq localités différentes; à chaque endroit, je vis beaucoup de colons, mais je suis obligé de constater ici, à mon grand regret, que les collections furent presque nulles, chacun se plaignant de la rareté de l'argent et de l'impossibilité de s'en procurer. Aucune exploitation forestière n'avait été faite dans cette agence et les quelques

colons qui avaient eu du bois à vendre l'avaient vendu à si bon marché que les profits par eux réalisés étaient presque nuls.

Je laissai l'agence de Mr. Delfausse pour me rendre à Montréal où j'arrivai le 19. Mr. Belle, l'agent de cette localité, me fit accompagner par son assistant, Mr. Landry, qui connaît parfaitement toutes les affaires de l'agence. Ensemble, nous sommes allés dans cinq différentes localités; les collections, bien que plus considérables que dans l'Agence de Joliette, ont encore laissé beaucoup à désirer; là comme ailleurs, on a beaucoup invoqué la pauvreté du temps et la rareté de l'argent.

Dans ces deux agences, une bonne partie des terres non-payées de la Couronne sont de qualité inférieure et ils sont bien rares les colons qui peuvent économiser quelque argent pour payer leurs terrains. Notre visite de collections terminée, nous revînmes à Montréal le 31 Janvier.

De Montréal, je me rendis à Arthabaska, où je restai jusqu'au 5 de Février. Accompagné alors de M. l'Agent Gagnon, je me rendis dans sept localités différentes de son agence qui est très-étendue. Il y est dû un montant considérable d'arrérages sur les terres publiques et les collections n'y ont pas atteint le chiffre auquel on aurait pu raisonnablement s'attendre.

Je me transportai ensuite dans l'Agence de la Chaudière. Je rencontrai, tel que convenu, Mr. l'Agent Proux, à Broughton, le 19 de Février. Comme la précédente, cette agence est très-étendue. Les collections faites n'ont pas atteint un chiffre bien élevé; cependant on ne pouvait pas s'attendre à beaucoup plus, vu la rareté de l'argent. Sur le côté ouest de la Rivière Chaudière, où se trouvent huit cantons et où les terres sont généralement meilleures que sur le côté est, nous n'avons collecté que bien peu d'argent, et les colons n'y sont pas venus, comme ailleurs, nous donner les raisons pour lesquelles ils ne pouvaient payer.

De là, je me transportai dans l'Agence de St. François où je rencontrai Mr. l'Agent Patton le 12 Mars, à Winslow. Nous visitâmes onze différentes localités; dans quatre, nous n'avons pas collecté un seul centin, et en général, les collectes, si l'on considère l'étendue de l'agence et le montant dû, y ont laissé beaucoup à désirer. On peut attribuer une bonne partie de cette déception à l'état avancé de la saison et à la mauvaise condition des chemins qui n'étaient praticables ni pour les voitures d'hiver ni pour celles d'été.

Ma visite dans cette agence terminée, je revins à Québec le 6 Avril. Ces différentes visites pour collections m'avaient occupé pendant trois mois. Durant l'hiver les chemins avaient été généralement beaux, de sorte que je pus me rendre dans chaque localité au temps convenu et fixé.

A mon retour de l'Agence de St. François, (à part quelques jours que je passai à Leeds), je restai à Québec jusqu'au 22 Mai, m'occupant à faire mes rapports sur différents sujets ayant trait aux visites par moi faites dans les diverses agences durant l'hiver.

Ces rapports, etc., terminés, je me rendis à Leeds où je restai jusqu'à la fin de la présente année fiscale.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre tout dévoué serviteur,

JOHN HUME,

Inspecteur des Agences.

MEMOIRE

SUR LE MODE A ADOPTER POUR LA VENTE DES TERRES CONTENANT
DES DÉPÔTS DE PHOSPHATE DE CHAUX DANS
LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Il est maintenant établi que de riches et abondants dépôts de phosphate de chaux (apatite) ont été découverts et sont même exploités dans le District d'Ottawa.

Tout naturellement, les spéculateurs cherchent à s'emparer des terres qui renferment ces dépôts. Déjà on en a vendu un certain nombre de lots, les uns, aux prix et conditions ordinaires pour les fins agricoles, les autres, sans conditions d'établissement, au prix des terrains miniers, en vertu du Règlement du 12 Mai 1874, basé sur l'Ordre en Conseil du 11 du même mois.

Tout en voulant encourager le développement de cette richesse minérale, on désire prendre des mesures pour n'en pas laisser bénéficier seuls les spéculateurs, mais en faire profiter le trésor public autant que possible.

Or le moyen de parvenir à ce but, c'est de régler la manière dont on disposera de ces terres à l'avenir, établir les prix et conditions de vente, etc.

Ce règlement pourrait se faire ou par une législation spéciale, ou par un Ordre en Conseil, en vertu de la 15e section de l'Acte 32 Vict. ch. 11 ; ce dernier mode serait peut-être le plus simple et le plus expéditif ; je crois même que l'Ordre en Conseil du 11 Mai 1874 pourrait continuer à s'appliquer aux terres à phosphate, si on y faisait quelques amendements importants quant aux prix et aux conditions de vente, etc.

On demande si de nouvelles conditions pourraient légalement être imposées sur les terres déjà vendues, contenant du phosphate et sur lesquelles on exploite ce minéral.

Quant aux terres ainsi vendues, et déjà patentées, il me semble qu'elles ne sauraient être assujetties à de nouvelles impositions, s'il n'y a aucune stipulation à cet effet, ni réserve dans les Lettres Patentes.

Toutefois cette question mériterait d'être traitée par des légistes ; car plusieurs auteurs français, qui ont écrit sur la propriété des mines, malgré leur prétention que toutes les mines *sans distinction*, appartiennent au propriétaire du sol, semblent d'avis que ces mines ne peuvent être ouvertes et exploitées sans la permission du souverain, qui, en donnant cette permission, peut exiger un droit de police ou redevance fiscale appelé "*Droit Régalien*," lequel, en France, était du dixième des produits de telles mines.

Puis quelques autres auteurs prétendent que toutes les mines, *sans distinction*, appartiennent au Roi qui, seul, a le droit de les faire exploiter, même celles qui se trouvent en et sur les terres de ses sujets.

Or, dans l'un et l'autre cas, si cette jurisprudence doit s'appliquer ici, la Couronne peut contrôler les mines, quelles qu'elles soient, imposer des conditions aux exploiters, même sur les terres octroyées sans réserve ; mais comme je le dis plus haut, cette question est du ressort des légistes.

Quant aux terres qui sont seulement vendues pour les fins agricoles et non encore patentées, je ne vois guère de difficulté ; ces terres à phosphate étant généralement impropres à la culture, il s'ensuit que les conditions d'établissement ne sont pas remplies et que partant les ventes sont sujettes à révocation.

Je crois donc qu'il est de l'intérêt du gouvernement de réunir ces terres au Domaine de la Couronne le plus tôt possible ; ce qui peut être fait par le Commissaire des Terres, en annulant les ventes en vertu de l'Acte 32 Victoria ch. 11, section 20, et ses amendements.

Ensuite, ces terres, ainsi redevenues disponibles, avec celles qui le sont déjà, pourraient être vendues à des conditions propres à favoriser le développement de l'industrie en question ; mais aussi, moyennant bonne et valable considération, eu égard à la valeur réelle, laquelle varie sans doute en proportion de la richesse et de l'abondance des dépôts de phosphate qui peuvent se trouver sur chaque lot respectivement.

Or, le meilleur moyen d'obtenir le plus approximativement possible cette valeur réelle, serait, je crois, la vente à l'enchère publique, après avoir fixé une mise à prix ou première enchère.

Si, outre le prix d'adjudication, on juge à propos d'imposer ou réserver un *Droit Régalien (Royalty)*, il conviendrait d'en faire une condition expresse dans la vente à l'enchère, et une stipulation à cette effet dans les Lettres patentes.

Mais je crois que dans ce cas, il vaudrait mieux adopter une législation spéciale; car on dira peut-être qu'en vertu des lois maintenant en force, le Lieutenant-Gouverneur en Conseil ne peut faire de semblables impositions sur l'exploitation des mines; pourtant, comme ce serait une condition de la vente, il me semble que la chose pourrait être légalement réglée par un Ordre en Conseil; mais encore ici, je me déclare inhabile à faire des suggestions.

Dans tous les cas, en prévision des diverses objections qui pourraient se présenter, j'ai préparé un projet de loi, lequel pourrait aussi servir comme projet d'Ordre en Conseil; et j'ai l'honneur de vous le soumettre avec le présent mémoire.

Respectueusement soumis,

L. L. RIVARD.

Québec, 7 Janvier, 1878.